

République Algérienne Démocratique et Populaire

Université Abderrahmane Mira-Béjaïa



Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : Sciences du langage

**L'ironie comme stratégie discursive dans les billets d'humeur de
Hakim Laâlam *Pousse avec eux !***

Élaboré par :

BECHIR Amal

Sous la direction de :

Mme BELHOUCHE Halima

Juin 2016

République Algérienne Démocratique et Populaire

Université Abderrahmane Mira-Béjaïa



Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : Sciences du langage

**L'ironie comme stratégie discursive dans les billets d'humeur de
Hakim Laâlam *Pousse avec eux !***

Élaboré par :

BECHIRAmal

Sous la direction de :

Mme BELHOUCHE Halima

Juin 2016

Remerciements

Je remercie ma directrice de recherche Mme Belhaouchet Halima, de m'avoir suivie tout au long de mon cursus universitaire, de m'avoir conseillée et orientée. Pour la direction de ce mémoire, pour les conseils avisés, les suggestions pertinentes, l'exigence et la patience.

Je remercie mon père pour l'amour du savoir qu'il m'a inculquée, le goût de la recherche à laquelle il m'a initiée, le travail sérieux et rigoureux dans lequel il m'a éduquée.

Je remercie ma mère et ma sœur Meriam qui ont cru en moi, qui m'ont encouragée et soutenue jusqu'au dernier moment. Leur soutien est inébranlable et inconditionnel.

Merci à Bachir qui s'est énormément investi dans ce travail d'initiation à la recherche en me conseillant et répondant présent à toutes mes sollicitations.

Merci à mes amies Malika et Lydia qui ont été une épaule dans les moments difficiles, un encouragement dans les moments de doute et qui de près ou de loin ont contribué à l'aboutissement de ce travail.

Merci à mes deux petits frères Ayoub et Zakaria pour leur présence, tellement importante.

Dédicaces

A mes parents...

Sommaire

Introduction générale	6
Chapitre I : Cadre théorique de la recherche	13
I. Domaine de la recherche	14
II. Concepts méthodologiques	16
Chapitre II : Cadre pratique de la recherche	36
I. Description du corpus	37
II. Identification et classification des signaux de l'ironie	44
III. Analyse et interprétation inférentielle de l'ironie	52
Conclusion générale	92
Références bibliographiques	96
Table des matières	101
Annexes	104

Introduction générale

Introduction

1. Préliminaires

L'institution médiatique est un dispositif mis en place pour répondre à un besoin des citoyens, celui de l'information. Elle est alors amenée à produire un discours informatif qui fera l'objet d'une mise en scène en fonction des données du contrat de communication médiatique : sous une double finalité de crédibilité et de captation, un mode d'organisation du discours et un certain ordonnancement thématique s'imposent. L'instance de production médiatique (journal, journaliste) se doit de décrire et d'expliquer les faits de l'actualité en tenant compte des contraintes du contrat médiatique.

Le sujet informant doit se soumettre aux exigences du contrat médiatique : visées d'information et d'incitation, et prendre en considération des composantes de la situation de communication :

« La situation de communication [...] est un élément de structuration de la pratique sociale, et la normalisation-codification des pratiques langagières. On peut donc soutenir l'idée que le sujet social se dote de genres empiriques, et que, via les représentations qu'il en a par son apprentissage et son expérience, il les érige en normes de conformité langagière et les rattache à des lieux de pratique sociale plus ou moins institutionnalisés. » (Charaudeau, 2001)

Le journaliste recourra à des formes langagières susceptibles d'établir l'intercompréhension entre l'instance informatrice- le journaliste et l'instance réceptrice, le lecteur-et fera ainsi passer le message.

Ce choix répond certes aux exigences du contrat de communication, mais découle aussi d'une sélection subjective et stratégique dans la mémoire des formes de signes à sa disposition : *« ces signes s'organisent "en manières de dire" plus ou moins routinières, comme si ce qui importait du langage n'était pas ce qui se dit mais sa facture. Ainsi se constituent des communautés de "savoir dire", d'autres diraient de "style", autour de façons de parler, raison pour laquelle on peut parler ici de "communautés sémiologiques" ».* (Op. cit.)

Une de ces *façons de parler routinières* est l'ironie. Très présente dans le discours quotidien -nous en sommes témoins-, vient envahir le discours journalistique. La mise en discours -journalistique dans notre cas-, est : *« le lieu où s'instituent, sous l'effet des*

Introduction

contraintes de la situation, les différentes “manières de dire” plus ou moins codifiées ». (Ibidem).

Cette forme langagière est abondamment présente dans le genre journalistique billettiste, en particulier dans les billets d’humeur de Hakim Laâlam, *Pousse avec eux !*

2. Présentation du sujet

Le billet d’humeur est un article s’inscrivant dans la catégorie du commentaire. C’est un court article d’opinion caractérisé par un style d’écriture subjectif et un ton assez familier, humoristique empreint d’ironie, de sarcasme, usant de jeux de mots et de calembours... C’est un texte qui peut être provocateur, polémique. Martin-Lagardette le définit ainsi : « *Court article d’humeur (généralement demi-feuillet) sur un fait ou question d’actualité, caractérisé par sa concision et une chute inattendue : humoristique, paradoxale, impertinente, etc. Genre difficile proche de la littérature, le billet offre un point de vue surprenant, démystificateur, en recul par rapport à l’événement* » (1994 : 88).

En effet, le billet est un genre propice au discours ironique : le billettiste bénéficie d’une marge de liberté institutionnelle lui permettant de brader certaines normes sociales en tournant en dérision les personnages politiques, en traitant des évènements culturels comme des faits quotidiens ; et linguistiques comme la liberté du choix du registre de langue, le mélange des langues et la multiplication des figures de style. De fait, le journaliste joue avec les mots et avec l’information : il la détourne, la décale... Il présente des faits, se rétracte et change d’avis, pouvant rire de soi ou de l’autre au détriment d’une cible.

L’ironie est une figure complexe ayant attiré la curiosité des chercheurs de divers horizons. Depuis la rhétorique où elle est définie comme une « *figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu’on dit* ». Cette idée de contraire a été maintenue et a été considérée comme son principal trait définitoire. L’ironie a ensuite attiré l’attention des champs des sciences du langage comme en témoignent les travaux de C. Kerbrat Orecchioni (1976), qui la considère comme un cas particulier de moquerie et un cas particulier d’antiphrase, ceux de Sperber et Wilson (1978) qui parlent de mention/écho, ceux d’O. Ducrot (1984) qui la traite en termes de polyphonie énonciative ou bien ceux d’A. Berrendonner (1982) qui l’analyse en termes de contradiction argumentative.

Comme l’attestent ces différentes théories, il n’y a pas d’unanimité quant à la conception du fonctionnement et de la fonction de l’ironie.

Introduction

3. Problématique

Pour notre part, nous allons tenter d'aborder l'ironie d'un point de vue rhétorique et communicationnel, c'est-à-dire dans une visée d'influence comme le conçoit Patrick Charaudeau : « *Communiquer c'est, qu'on le veuille ou non, influencer l'autre en usant de stratégies.* » (1995). Il précise à ce sujet que :

« Le principe d'influence [...] pose donc que tout sujet produisant un acte de langage vise à atteindre son partenaire, soit pour le faire agir, soit pour orienter sa pensée, soit pour l'émouvoir. Cela l'amènera à mettre en place des stratégies. Ces stratégies dépendront des hypothèses que chaque partenaire fera sur l'autre. A priori, il peut percevoir (il ne s'agit que d'images) celui-ci comme favorable défavorable ou indifférent à son projet d'influence, et selon le cas, il choisira de l'atteindre en essayant de le séduire ou de le convaincre. »

Nous concevons de ce fait l'ironie comme un acte de langage ayant une visée illocutoire : « *L'ironie est un trope ayant une valeur illocutoire bien caractérisée [...] : ironiser, c'est toujours d'une certaine manière railler, disqualifier, tourner en dérision, se moquer de quelqu'un ou de quelque chose* » (Orecchioni, 1980 : 119).

À partir de ces postulats de départ, nous allons nous pencher sur l'étude de l'ironie dans le discours journalistique et plus précisément dans le billet d'humeur.

Nous partons de l'évidence que l'écriture journalistique ne se réduit pas à une simple transmission d'informations. Le journaliste dans son article opiné, cherche bien sûr à informer le lecteur mais aussi à agir sur lui et à éveiller sa conscience :

« Aussi le discours journalistique est-il conduit, au nom de la finalité commerciale et de l'enjeu de captation qu'elle entraîne, à glisser vers un discours persuasif, ce qui n'est pas inscrit dans le contrat médiatique : abondance de témoignages présentés comme seule preuve de l'authenticité des faits ou de l'explication donnée [...] ; mise en cause de certaines personnes du monde politique et commentaires prétendant révéler des faits ou des intentions tenues cachées par ces mêmes personnes. Du même coup, l'énonciateur journaliste est amené à prendre position en se fabriquant une image de dénonciateur, et son discours passe d'une visée de « faire savoir » à une visée de « faire penser » (Charaudeau, 2005).

Introduction

À cette fin, le journaliste use de stratégies discursives entre autres celle de l'ironie: «*L'ironie est une stratégie discursive comme une autre au service des relations de persuasion et de séduction entre les êtres communicants* » (Charaudeau, 2001). Ceci nous amène à formuler cette problématique :

Comment se manifeste l'ironie dans les billets d'humeur de Hakim Laâlam ?
Quelles formes prend-elle ? À quelle fin le journaliste y recourt-il?

4. Hypothèses

Nous émettons deux hypothèses pour tenter de répondre à nos questionnements :

➤ *Hypothèse 1*

L'ironie est utilisée comme discours social. Étant une *façon de parler* commune entre le journaliste et le lecteur, elle est utilisée pour s'approcher du lectorat en étant un moyen propice à l'actualisation de savoirs partagés. Les formes de l'ironie dans ce cas seraient teintées du discours social.

➤ *Hypothèse 2*

L'ironie est utilisée comme discours persuasif afin de persuader le lectorat. Le journaliste tentera de changer la façon de penser du lecteur et le faire adhérer à son opinion en créant diverses connivences avec lui.

5. Méthodologie

Notre thème de recherche intitulé : «*L'ironie comme stratégie discursive dans les billets d'humeur de Hakim Laâlam Pousse avec eux !*» s'inscrit principalement dans le champ de l'analyse du discours, étant donné que nous sommes face à un discours journalistique. Pour tenter de cerner les formes de l'ironie, nous allons adopter une approche sémio-pragmatique.

Nous avons pu élaborer une problématique de recherche autour de la fonction et du fonctionnement de l'ironie, à laquelle nous avons présenté deux hypothèses qu'il s'agira de vérifier au cours de notre analyse du corpus.

Pour ce faire, nous avons fait appel à des théories de l'ironie, que nous estimons

Introduction

être adéquates pour mener à bien ce travail. Nous nous sommes inscrite particulièrement dans la conception de Kerbrat-Orecchioni.

Pour déceler les formes de l'ironie, nous avons eu recours à la méthode présentée par la linguiste dans ses deux articles : « Problèmes de l'ironie » (1976) et « Ironie comme trope » (1980). L'avantage que présente cette méthode et de mettre au point un appareil descriptif qui permet une analyse minutieuse du fonctionnement de l'ironie.

6. Présentation du corpus

Nous avons choisi le genre du billet d'humeur car c'est un genre qui, à notre connaissance, est peu exploré, surtout dans notre contexte.

De plus, cette catégorie journalistique de par ses caractéristiques, que nous avons éclairées dans la présentation du sujet, s'accorde parfaitement avec notre thématique parce que : d'une part, le billet est un lieu privilégié de la manifestation de l'écriture ironique ; et d'autre part, la concision du genre facilite le repérage des figures ironiques et leur analyse.

En effet, cherchant à dégager les procédés de l'ironie utilisés dans un discours journalistique, nous devons soumettre à l'analyse des articles courts qui puissent faire ressortir clairement l'intention communicative du locuteur journaliste.

Notre corpus est constitué de cinq billets de Hakim Laâlam, *Pousse avec eux !*, choisis éclectiquement et parus en 2015, ce qui fait que ce sont des articles portant sur des sujets d'actualité. La collecte du corpus est réalisée à partir d'archives disponibles en ligne sur le site officiel du journal, *Le soir d'Algérie* et non sur support papier.

7. Motivations et objectifs

La thématique de l'ironie n'est certes pas nouvelle, elle a été l'objet de recherche de nombreux domaines et a été étudiée dans différents discours : littéraire, politique, médiatique... La volonté d'étudier l'ironie est née de la mise en corrélation d'une certaine pratique de l'écriture billettiste avec nos modes discursifs quotidiens; notre spécificité à nous, est de vouloir l'étudier en prise avec la société. Nous avons, par conséquent, choisi le discours billettiste.

Nous sommes des lecteurs assidus du *Soir d'Algérie* et plus particulièrement du billet

Introduction

d'humeur : *Pousse avec eux !* Nous avons observé lors de nos lectures, l'omniprésence de l'ironie. Ce constat nous a interpellée. En effet, cette figure n'est pas utilisée à l'occasion dans le billet, mais elle s'avère être carrément un ton discursif.

Le billet est un article qui cherche à séduire le lectorat, à établir une connivence avec lui en lui parlant dans un langage ironique qu'il comprend et qu'il pratique. L'ironie, cette *façon de parler routinière*, le journaliste l'investit dans son billet et tente de lui donner des formes qui rappellent son lieu de provenance, la société. L'ironie par les formes qu'elle déploie ne peut être que vectrice des discours sociaux.

Nous nous sommes attachée à analyser de plus près l'impact de la culture sur les formes que prend l'ironie et les effets de connivences qui découlent de sa variation formelle. Nous voulons aussi démontrer que l'ironie est utilisée comme stratégie par le journaliste afin d'établir des connivences culturelles ou autres avec son lectorat. C'est surtout une stratégie discursive ayant pour fin l'adhésion du public.

8. Plan et organisation du travail

Pour mener cette investigation, nous esquissons un plan qui nous permettra de nous organiser. Notre travail s'articule autour de deux chapitres:

Le premier chapitre est le cadre théorique de la recherche. Il est constitué de deux parties : l'une est consacrée à la situation du domaine de la recherche, l'analyse du discours et au choix de l'approche que nous comptons adopter, la sémio-pragmatique ; la seconde partie est dédiée à la définition des concepts clés de notre travail : le discours, le billet, l'ironie et l'inférence. Nous allons nous attarder sur le concept de l'ironie en faisant une synoptique des différentes théories qui explicitent ses traits définitionnels. Cet ancrage théorique nous permettra de procéder à l'analyse du corpus avec un appareil conceptuel rigoureux.

Le deuxième chapitre est, quant à lui, le cadre pratique de la recherche et se compose de trois étapes. La première est une description de notre corpus : péritexte du journal et de la rubrique ainsi que du contexte d'apparition des billets ; la deuxième est une identification et une description des signaux de l'ironie, et enfin la troisième étape est l'analyse et l'interprétation inférentielle de l'ironie où il s'agit de dégager les procédés de l'ironie utilisés par le journaliste et de faire émerger le sens implicite.

Chapitre I

Cadre théorique de la recherche

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

Introduction

Ce chapitre constitue le cadre théorique de la recherche. Il est scindé en deux parties : la première est consacrée à la présentation du domaine de la recherche et la seconde est une présentation des concepts méthodologiques.

Dans la première partie, nous exposons notre domaine de recherche : l'analyse du discours qui englobe une pluralité d'approches du discours. Nous essayons d'éclairer l'approche que nous avons choisie : la sémio-pragmatique.

Dans la deuxième partie, nous présentons la définition des concepts clés : le discours et le discours journalistique. Dans ce dernier, nous faisons la distinction entre le genre de l'information et le genre de commentaire dans lequel s'inscrit le billet d'humeur, nous tentons de justifier notre inscription de *Pousse avec eux !* dans le genre du billet d'humeur.

Ensuite nous passons à la définition du concept de l'ironie en passant en revue les nombreuses théories qui l'ont abordé : tropologique, échoïque, polyphonique, argumentative et dialogique, et nous procédons à l'énumération des moyens de l'ironie : des non verbaux aux verbaux. Le dernier concept est celui de l'inférence. En effet, le décodage de l'ironie met en branle un processus inférentiel activé par la transgression des lois du discours. Nous exposons les lois qui régissent le discours et les compétences qui sont requises pour le décodage de l'ironie.

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

I. Domaine de la recherche

1. L'analyse du discours

L'analyse du discours a émergé à la fin des années soixante sous l'impulsion de chercheurs venus de divers domaines des sciences humaines et sociales, ayant en commun la volonté de rompre avec une étude de la langue assujettie aux exigences immanentistes du structuralisme, considérant la langue comme un système clos devant être étudié en lui-même et pour lui-même.

L'analyse du discours prône la nécessité d'étudier le langage dans sa dimension sociale et historique et constitue par voie de conséquence, un élément moteur du renouvellement de l'étude du langage : *«son développement implique non seulement une extension de la linguistique, mais aussi une reconfiguration de l'ensemble du savoir.»* (Maingueneau, 2005 : 2)

L'accent est mis sur l'articulation du langage et du contexte et sur l'activité du locuteur qui est considéré comme un acteur sociohistorique agissant par le langage : *«L'intérêt de l'analyse du discours est d'appréhender le discours comme articulation de textes et de lieux sociaux. Son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un certain dispositif d'énonciation.»* (Maingueneau, 2012). De fait, un rôle fondamental est accordé à la fonction subjective dans la communication langagière.

La conjoncture dans la conception de l'étude du langage a permis d'instaurer une cohérence dans cet espace où des disciplines avec leurs postulats théoriques et méthodologiques collaborent à l'étude d'un même objet : le discours. Cette interdisciplinarité n'est pas tant une conséquence qu'une nécessité : *«Nous pouvons dire que le discours invite à l'approche pluridisciplinaire voire transdisciplinaire. Il ne peut être l'objet d'une approche purement linguistique mais doit faire l'objet d'une approche pluridisciplinaire (histoire, sociologie, sociolinguistique, psycholinguistique, etc.)».* (Günay, 2004 : 66).

Une diversité de disciplines (et d'objets : du discours politique en passant par le discours médiatique, philosophique et institutionnel) traitent toutes le discours sous un prisme particulier et donnent naissance à de nombreuses approches dont l'approche communicationnelle, l'approche conversationnelle, la théorie polyphonique et dialogique, la sociolinguistique, la

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

linguistique énonciative, la sémiotique et la pragmatique. C'est dans la jonction de ces deux dernières, la sémiotique et la pragmatique, que nous allons nous inscrire.

2. La sémio-pragmatique

L'angle sous lequel nous allons étudier l'ironie est celui de la sémio-pragmatique. Pours bien expliciter notre approche, nous allons définir les deux entités. Le terme de pragmatique est employé dans une conception restreinte pour référer à un domaine de la linguistique : à côté du composant syntaxique et sémantique, un composant pragmatique introduit par Charles Morris en 1938. Le composant syntaxique prend en charge la relation des signes aux autres signes, le composant sémantique concerne leurs relations avec la réalité et la pragmatique s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à leur emploi et à leurs effets. Dans cette conception, le composant pragmatique désigne le composant qui traite de la description du sens des énoncés en contexte.

La pragmatique renvoie à un certain mode d'appréhension du langage et plus généralement de la communication qui s'oppose à celle de structuralisme. A ce titre, la pragmatique traverse l'ensemble des sciences humaines ; elle désigne moins une théorie particulière que l'entrecroisement de divers courants qui partagent un certain nombre d'idées forces. En particulier : la sémiotique, théorie des actes de langage, l'étude des inférences, les travaux sur l'énonciation linguistique, la recherche sur l'argumentation, l'étude de l'interaction verbale et certaines théories de la communication, comme celles de l'école de l'Ecole de Palo Alto. Nous envisageons la pragmatique sous la dernière conception.

Pour ce qui est de la sémiotique, nous envisageons ce terme de manière très globale : la sémiotique étant un domaine qui se charge d'étudier les formes sémiotiques, c'est-à-dire des formes porteuses de signification. L'ironie étant une forme sémiotique significative, notre objectif sera d'étudier les différentes formes significatives sous lesquelles elle se décline.

II. Concepts méthodologiques

Notre inscription dans le champ de l'analyse du discours ne peut passer sous silence la nécessité d'éclairer certains concepts opératoires de notre travail de recherche.

1. Le discours

La grande extension du concept de discours le rend difficile à appréhender. Comme plusieurs disciplines se revendiquent de le construire comme objet d'étude, il est devenu

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

l'objet de multiples définitions en fonction de l'angle sous lequel on l'envisage. Tantôt synonyme de parole ou de texte, opposé à langue, pris au-delà de la phrase, les assimilations ne tarissent pas.

Pour le définir, nous allons le faire entrer dans une série d'oppositions élaborées par D. Maingueneau afin de bien le spécifier et lui faire prendre des valeurs bien précises.

- ✓ Discours/phrase : le discours représente une unité linguistique constituée d'une phrase ou d'une succession de phrases. Le discours est soumis à des règles d'organisation, à des normes de cohérence et de cohésion : isotopies, enchainements...
- ✓ Discours/énoncé : le discours est une unité de communication associée à des conditions de production déterminées, c'est-à-dire qu'il relève d'un genre de discours déterminé.
- ✓ Discours/langue :
 - a) La langue définie comme système de valeurs virtuelles s'oppose au *discours*, à l'usage de la langue dans un contexte particulier, qui tout à la fois restreint ces valeurs ou en suscite de nouvelles.
 - b) La langue définie comme système partagé par les membres d'une communauté linguistique s'oppose au *discours*, considéré comme usage restreint de ce système.
- ✓ Discours/texte : le discours est conçu comme l'association d'un texte et de son contexte.
- ✓ Discours/récit(ou histoire): le discours est embrayé alors que l'histoire ne l'est pas.

Ayant défini le concept de discours, nous allons nous intéresser aux genres de discours : « *l'analyse du discours accorde un rôle clé aux genres de discours, qui ne sont pas considérés comme des types de textes, dans une perspective taxinomique, mais comme des dispositifs de communication, de nature à la fois sociale et linguistique.* » (Maingueneau, 2005).

Étant donné que notre corpus appartient au discours journalistique, nous allons nous intéresser à celui-ci.

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

2. Le discours journalistique

L'un des intérêts de l'analyse du discours est de classer les discours qui sont produits dans la société. Cette classification se fait en types dans lesquels sont définis des genres. Ces deux notions sont souvent confondues :

« Types et genres de discours sont pris dans une relation de réciprocité : tout type est un groupement de genres, tout genre n'est tel que d'appartenir à un type. Néanmoins, la notion de genre, même au sens restreint où nous l'entendons ici, recouvre des réalités différentes : le journal télévisé ou le guide touristique sont des routines stabilisées, alors qu'une œuvre littéraire a un véritable auteur, qui peut contribuer à la catégorisation générique de son texte. ». (Maingueneau, 2005 : 9).

Les discours sont partagés en trois grands types : typologies énonciatives, typologies communicationnelles et les typologies situationnelles. Ces trois typologies sont mobilisées pour l'étude d'un genre de discours.

Comme précédemment précisé, notre intérêt porte sur le discours journalistique. Pour l'approcher à bon escient, il convient de se référer aussi bien à des travaux de linguistique qu'à des manuels de journalisme.

Jean-Michel Adam, en partant d'un travail de confrontation entre quatre manuels de journalisme qui se sont penchés sur la question des genres journalistiques, élabore une catégorisation selon deux pôles énonciatifs : le pôle distance-information et le pôle implication-commentaire. Tout en conservant la partition information-commentaire, le linguiste propose une approche énonciative selon deux positions polaires : le pôle distance-information et le pôle implication-commentaire. La distance opposée à l'implication, concerne à la fois la position du journaliste et le type de traitement particulier de l'information. Nous allons nous intéresser au pôle du commentaire qui comprend : la chronique, l'éditorial et le billet.

2.1 Le commentaire

Le commentaire exprime une opinion pouvant être celle du journaliste, du rédacteur en chef ou encore celle d'un chroniqueur régulier extérieur à la rédaction. Dans le commentaire, un traitement particulièrement subjectif de l'information est fait : c'est un jugement et une interprétation de l'événement qui se fait et non un compte rendu objectif : *« C'est une prise de*

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

position, un jugement, une interprétation de l'événement ou de la situation qui la sous-tendent, en tout cas une vision personnelle.» (Yves Agnes, 2015 : 314). Cette manière d'écrire est animée par un désir d'engagement.

Comme nous l'avons précisé dans l'introduction générale, nous avons classé notre corpus dans la catégorie du commentaire et nous l'avons rangé dans le genre billettiste. Nous allons nous arrêter sur ce genre, essayer de le cerner et justifier notre choix classificatoire.

2.1.1 Le billet

Les théoriciens s'accordent à définir le billet sur la base de quelques caractéristiques de base : la brièveté, l'humour et l'actualité. Cependant, le premier critère, à savoir la longueur du billet, ne fait pas l'unanimité.

Broucker accepte une bonne dizaine de lignes : « *Le billet est un article court, et même très court : de dix à quinze lignes, qui exprime une vision inattendue d'un fait d'actualité. C'est le clin d'oeil d'un observateur non conformiste. Il révèle le sens caché, voire le non sens des évidences convenues.* » (Broucker, 1995 : 207).

Henri Montant lui concède une vingtaine de lignes : « *C'est un article bref, d'une vingtaine de lignes [...] dont le but est de faire sourire ou réfléchir le lecteur sur un événement d'actualité.* » (1995 : 11).

Or dans le cas pratique, la longueur du billet dépasse ces estimations : « *Dans la pratique les billets tendent à être un peu plus longs que ne le prônent les manuels. Ceux-ci considèrent non seulement que le corps de l'article se devrait d'être bref, mais la titraille devrait également être brève et simple. Un seul titre suffirait, sans sous-titre ni surtitre ou intertitre.* » (Durrer, 2001 : 3).

Sur le plan topographique, il apparaît vers la fin du journal. Sa place est plutôt stable et sur le plan typographique, il est écrit en caractère particulier (gras, italique, etc.), très visible car encadré, ce qui le distingue des autres articles.

Avec ces quelques précisions sur le genre billettiste, on peut dire que *Pousse avec eux!* a bien sa place dans cette catégorie : il est humoristique et porte sur l'actualité. Cependant, le critère de la longueur lui fait défaut et la mise en scène de la titraille aussi.

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

Du billet, Yves Agnes (2015 : 319-322) en propose une quadruple typologie :

- ✓ **Le billet commentaire** : Comme son nom l'indique, il fait un commentaire de l'actualité. Il est accolé à un autre article d'information publié en pages intérieures, mais bien distinct de lui.
- ✓ **Le billet quotidien** : il apparaît chaque jour. Il n'est écrit que par des journalistes ayant une parfaite maîtrise de la langue afin de jouer avec les mots et créer un effet de surprise. Il exige de l'inspiration et un esprit inventif.
- ✓ **Le billet « chronique »** : comme le billet quotidien, il apparaît chaque jour et sous la même signature. Il est plus long et a une portée différente de celui-ci. Il porte sur les grands et petits événements de l'actualité.
- ✓ **Le billet d'humeur** : il traduit généralement l'indignation, la colère et l'exaspération du billettiste à l'encontre d'une personnalité dont les propos offusquent. L'ironie est une règle constitutive du billet d'humeur.

Pousse avec eux ! semble entrer dans le moule définitionnel de ces quatre types de billets. Or nous choisirons de la ranger dans le billet d'humeur car notre corpus se distingue en particulier par l'omniprésence de l'ironie, laquelle est la caractéristique fondamentale qui distingue le billet d'humeur des autres types de billet.

Par ailleurs, le genre du billet est souvent confondu et assimilé à celui de la chronique ou encore à celui de l'éditorial. Nous allons voir en quoi consiste chaque concept et quels sont leurs traits communs et leurs traits distinctifs.

➤ **Billet vs chronique**

Les points communs que le billet entretient avec la chronique sont tout d'abord leur inscription dans la catégorie rédactionnelle du commentaire. De plus, le billet partage avec la chronique la quotidienneté, est sous la même signature du journaliste-billettiste ou du chroniqueur.

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

Ils ont un regard critique sur les faits de l'actualité en la commentant sur un ton sarcastique, d'où l'implication et l'engagement du journaliste. Ce dernier point commun constitue la raison principale pour laquelle on confond les deux genres

Les points de différence portent sur la longueur du texte : le billet est caractérisé par sa brièveté alors que la chronique est plus longue et plus détaillée. La même chose concernant la titraille : le titre du billet est plus court que celui de la chronique. Enfin, le billet se trouve être un genre un peu fantaisiste moins formel que la chronique, recherchant le divertissement.

➤ Billet vs éditorial

Ces deux genres s'inscrivent dans la catégorie rédactionnelle de l'information commentée. Ce sont des articles opinés où il est question de l'expression d'une opinion portant essentiellement sur l'actualité.

Ces deux genres s'accordent aussi sur l'orientation argumentative : « *Il existe une autre caractéristique [...], à savoir sa visée argumentative. En effet, en dépit de son caractère humoristique, le billet cherchant tout à convaincre, même s'il ne procède pas de la même manière que l'éditorial.* » (Sayad, 2011 : 126)

En effet, dans le billet nous sommes face à une argumentation par l'absurde alors que dans l'éditorial nous avons affaire à une argumentation logique : « *L'éditorial tien de la démonstration, du syllogisme. L'humeur quant à elle, peut risquer l'ellipse, fréquenter la gratuité, pour autant qu'elle le fasse avec brio. Elle prend plaisir à excéder, à déborder la demande virtuelle du lecteur. Elle est un luxe de l'information* » (Antoine et Alii, 1995 : 103).

Le point qui différencie ces deux catégories, outre l'aspect formel et le style de l'écriture, le billet est écrit sur un ton familier créant une connivence avec le lecteur alors que l'éditorial est rédigé sur un ton vigoureux, est celui de la responsabilité qu'assument l'éditorialiste et le billettiste : « (...) *alors que l'éditorial engage la responsabilité de la direction du journal, le billet n'engage que la responsabilité du journaliste. C'est un article (le billet) ayant un très haut degré de subjectivité, car le message représente le point de vue personnel du journaliste.* » (Catarig, 2010 : 164).

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

3. L'ironie

3.1. Pour une approche synoptique de l'ironie : les traits

« *L'ironie fait partie, à l'instar de la métaphore, de ces plus vieux objets linguistiques du monde qui stimulent la réflexion sans jamais l'épuiser : depuis Platon, Aristote, Quintilien, l'ironie est un objet de recherche qui traverse les âges... sans prendre une ride. C'est dire l'épaisseur discursive qui entoure ledit objet* » (Bres, 2010 : 695).

Cette citation révèle les origines antiques de l'ironie, sa complexité et sa teneur discursive. Notre parcours théorique de cette notion ne prétend pas épuiser la riche problématique, il sera orienté par l'objectif de ce travail, à savoir la description et l'analyse du fonctionnement et de la fonction de l'ironie dans le billet d'humeur *Pousse avec eux !* Nous allons embrasser les théories les plus conséquentes sur la question, celles qui mettent l'accent sur les traits constitutifs et définitionnels de l'ironie.

Nous allons exposer cinq éminentes théories sur l'ironie : rhétorique, échoïque, polyphonique, augmentative et dialogique. Nous allons procéder par ordre chronologique : commençons par la théorie qui met en avant le trait tropologique de l'ironie. C'est dans cette conception que nous allons nous inscrire car comme on va le démontrer, elle n'exclue pas les autres conceptions théoriques du fonctionnement de l'ironie.

3.1.1. Le tropologique

« *Commençons par le commencement, à savoir la définition, millénaire, de l'ironie comme « figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit. Ce lieu commun de la rhétorique (...) ».* (Berrendonner, 1981 : 175).

L'ironie est définie depuis la rhétorique antique comme un décalage entre le dit et le pensé. La conception traditionnelle antiphastique va perdurer à travers les âges et sera reprise par les courants pragmatiques, en particulier par Kerbrat Orecchion :

L'apport de celle-ci « *à l'analyse rhétorique réside dans l'importance accordée au contexte pour le décodage de l'ironie (...) Il est impossible de décoder l'ironie sans faire intervenir le contexte extralinguistique, lequel peut jouer à deux niveaux superposables* ». (Mercier-Leca, 2003 : 24).

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

À cette idée de *contraire*, elle articule une dimension pragmatique. En effet, Orecchioni voit deux composantes dans l'ironie : une composante sémantique référant à cette notion de *contraire*, et une composante pragmatique : la visée illocutoire.

a) La composante sémantique

Pour exprimer le *contraire*, l'ironie emprunte en général la voie de l'antiphrase : deux niveaux de sens sont attachés à une même séquence ironique : un sens littéral et un sens connoté, lesquels sont unis par une relation d'antonymie, de contraire ou d'opposition.

La linguistique ne manque pas de souligner la relation ambiguë qui lie les deux niveaux de sens et opte pour une relation d'opposition « *X* (sens connoté) et *S* (sens littéral) sont en cas de fonctionnement ironique en relation d'opposition sémantique (notion plus large que celle de "contraire") » (Orecchioni, 2013 : 2).

Enfin, il existe des cas d'ironie ne contenant ni d'antiphrase, ni de décalage sémantique entre ce qui est dit et ce qui est laissé à entendre : « *ce sont simplement des énoncés "railleurs", qui le plus souvent se contentent de verbaliser un fait d'ironie situationnelle* ». (Orecchioni, 1980 : 119). L'auteure distingue deux types d'ironie :

- ironie référentielle (situationnelle) : contradiction entre deux faits contigus. Il s'agit de situations ironiques, en dehors de toute verbalisation, pouvant être verbalisées. L'énoncé sera ironique mais ne contiendra pas d'antiphrase.
- ironie verbale : contradiction entre deux niveaux sémantiques attachés à une même séquence signifiante.

Ceci démontre à quel point, il est nécessaire si on veut donner une vue d'ensemble des diverses applications du concept de l'ironie, de recourir à la composante pragmatique.

b) La composante pragmatique

L'aspect pragmatique vient combler le déficit d'une acception strictement sémantique qui ne peut rendre compte de toutes les formes de l'ironie. Effectivement, dans l'analyse de l'ironie, il est nécessaire de faire intervenir et d'accentuer la composante pragmatique: « *D'où l'on doit conclure, si l'on admet du moins de se soumettre au diktat de l'usage, que des deux composantes, sémantique et pragmatique, de l'ironie, la seconde est dominante par rapport à la première : c'est la valeur pragmatique d'une séquence, plus que sa structure sémantique,*

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

qui fait qu'on la « sent » intuitivement comme ironique; ironiser, c'est se moquer, plus que parler par antiphrase. » (Orecchioni, 1980 : 122).

La valeur ou la composante pragmatique de l'ironie ne s'attache pas uniquement à l'identification d'une séquence comme ironique en relevant « l'anomalie », mais concerne surtout sa visée pragmatique : « *L'ironie est un trope ayant une valeur illocutoire bien caractérisée (encore qu'elle comporte de nombreuses variantes, et différents degrés de « force ») : ironiser, c'est toujours d'une certaine manière railler, disqualifier, tourner en dérision, se moquer de quelqu'un ou de quelque chose. » (Op. cit. 119).*

Corrélativement, le schéma communicationnel de l'ironie implique un trio actanciel : le destinataire (l'ironiste) et le destinataire (le complice) et un troisième actant : la cible. Ces trois actants peuvent coïncider substantiellement :

- Destinataire = destinataire, en cas de soliloque.
- Destinataire = cible, en cas d'auto-ironie.
- Destinataire = cible, si c'est le récepteur qui est pris pour cible.
- Destinataire = destinataire= cible, soliloque auto-ironique.

Cette propriété de raillerie, l'ironie la partage avec d'autres types de discours tels le discours polémique et « l'esprit tendancieux » : « *l'ironie relève de l'esprit « tendancieux » : on ironise contre quelqu'un ou quelque chose, la nature de la cible (ou « victime » de l'ironie) pouvant être de nature extrêmement variable et entre autres, correspondre au délocuté, à l'allocutaire, ou au locuteur en cas d'auto-ironie.» (Op. cit. 120).*

Cependant, à cette conception tropologique (opposition entre un sens littéral et un sens connoté) de l'ironie, des chercheurs : Sperber & Wilson, vont montrer quelques réserves.

3.1.2. L'échoïque et le polyphonique

La théorie de D. Sperber & D. Wilson, développée dans leur article « *Les ironies comme des mentions* » 1978, s'oppose à la définition tropologique de l'ironie, en soutenant que ce qui caractérise l'ironie est le fait qu'elle soit un écho : ce que la rhétorique fait opérer par la notion de *contraire* devient pour eux la superposition des instances énonciatives.

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

Dans cette perspective, les manifestations d'ironie sont : « *des mentions ayant un caractère d'écho : écho plus ou moins lointain, de pensée ou de propos, réels ou imaginaires, attribués ou non à des individus précis. Lorsque l'écho n'est pas manifeste, il est néanmoins évoqué.* » (Sperber & Wilson, 1978 : 408-409)

Il s'agit alors d'une prise de parole ironique où les mots d'autrui sont empruntés, mentionnés et non employés. Les deux chercheurs opèrent une distinction fondamentale entre l'emploi et la mention :

- ✓ Lorsqu'on *emploie* un terme, on désigne ce qu'il désigne. Cela revoie à l'usage concret du terme, au référent.
- ✓ Lorsqu'on le *mentionne*, c'est le mot lui-même que l'on désigne.

Ce qui permet de faire la distinction entre l'ironie et les autres cas de simple mention, c'est l'attitude du locuteur qui fait entendre en même temps qu'il tient le discours, sa désapprobation et sa distanciation vis-à-vis de l'expression ou de la proposition mentionnée. C'est le caractère incongru, déplacé des énoncés ironiques qui nous fait comprendre que le locuteur se distancie de son énoncé et qu'il veut « *attirer l'attention sur l'énoncé lui-même et non sur ce dont l'énoncé traite* » (Op. cit. 403). Le locuteur se fait l'écho d'un énoncé ou d'une pensée qu'il considère comme déplacée dans la situation présente.

De plus, la définition : « *L'ironie est l'écho des mots et des pensées d'autrui, réels ou imaginaires* » annule l'accusation traditionnelle faite à l'ironie d'être un mensonge. L'ironiste ne fait que mentionner un discours autre.

Cette conception échoïque de l'ironie n'est pas tellement en désaccord avec la conception tropologique. « *les deux traitements de l'ironie-comme trope, et comme processus citationnel- ne sont aucunement incompatibles* » (Orecchioni, 1980 : 122).

En effet, dans le traitement échoïque de l'ironie, il s'agit bien d'une prise de distance maximale par rapport aux propos mentionnés ou cités, et donc on laisse entendre qu'on pense différemment, voire à l'opposé.

Or, si le trope permet la citation, il ne la généralise pas à toutes les occurrences de l'ironie. Il y a des tropes citationnels et des tropes non citationnels : « *Il est certain que l'ironie implique toujours, de la part du sujet énonçant, une attitude de "distance" vis-à-vis du contenu littéral.*

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

Mais la distance et la citation, ce n'est pas la même chose : que le maniement de l'ironie suppose un "dédoublément" de l'énonciateur, corrélatif du dédoublements sémantique qui la constitue, c'est incontestable. De là à accorder, à ce qui de L0 n'assume pas le sens littéral et le ridicule de son énonciation, c'est peut-être trop concéder 'ironie aux séductions de l'unification. » (Op. cit. 123).

La distinction entre l'ironie tropologique et l'ironie citationnelle est que cette dernière peut exploiter des évaluatifs négatifs aussi bien que positifs, en revanche l'ironie non citationnelle, qui vise à disqualifier l'objet dont on traite en termes valorisants une réalité que l'on veut dévaloriser, ne peut coïncider qu'en la substitution d'une expression positive à l'expression négative « normale ».

Cette conception échoïque sera reprise et affinée par Oswald Ducrot dans sa théorie de la polyphonie.

Dans une tentative d'affiner la définition de l'ironie de Speber & Wilson, Oswald Ducrot substitue le terme « mentionner un discours » par « faire entendre une voix » car selon lui, le terme « mentionner » est ambigu : il peut signifier que l'ironie est une forme de discours rapporté :

« il n'y a rien d'ironique à rapporter que quelqu'un a tenu un discours absurde. Pour qu'il y ait ironie, il faut que « toute marque de rapport disparaisse, il « faut faire comme si » ce discours était réellement tenu, et tenu dans l'énonciation même. C'est l'idée que j'essaie de rendre en disant que le locuteur « fait entendre » un discours absurde, mais qu'il le fait entendre comme le discours de quelqu'un d'autre, comme un discours distancié. » (1984 : 212).

Pour rendre compte de cette subtilité, il reformule la définition échoïque de l'ironie en termes de polyphonie : « Parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimée dans l'énonciation. » (Op. cit. 211)

Il définit ainsi les notions : de locuteur et énonciateur, « J'appelle "énonciateurs" ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils "parlent" c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas au sens matériel du terme, leurs "paroles" » (Ibid. 204)

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

Oswald Ducrot a mis en exergue une des particularités du phénomène de l'ironie : sa dimension polyphonique. L'ironie est éclairée sous un nouvel angle, qui ne fait pas pour autant table rase des acquis de la rhétorique car le linguiste ne rompt pas avec la conception tropologique : « *Loin de s'opposer au traitement de l'ironie comme antiphrase, l'approche polyphonique apparaît comme son prolongement énonciatif, qui consiste à rattacher à deux énonciateurs distincts et hiérarchisés les deux strates de sens constitutives du trope (le locuteur prenant en charge le sens implicite et imputant à un énonciateur autre le sens littéral récusé).* » (Orecchioni, 2015).

De cette approche énonciative et antiphrastique de l'ironie, Alain Berrendonner va s'en inspirer et fonder sa théorie argumentative de l'ironie

3.1.3. L'argumentatif

Alain Berrendonner va affiner les travaux de Kerbat Orecchioni sur la définition de l'ironie comme antiphrase. En constatant l'hétérogénéité des phénomènes ironiques, il montre que « *si l'ironie est bien perçue comme une contradiction, la façon de résoudre cette contradiction n'est pas la même* ». (1982 : 177). Cherchant à spécifier l'ironie par rapport à d'autres formes de contradiction, il arrive au résultant que dans l'antiphrase ironique, la contradiction est de « valeur argumentative » : l'appartenance de la conclusion de l'énoncé à deux classes argumentatives opposées : l'ironie réside dans cette inversion argumentative qui aboutit à un paradoxe : ironiser c'est produire un énoncé qui entre à la fois dans deux classes d'arguments. Pour lui, « *[l'ironie] réside spécifiquement non dans l'affirmation d'un état de chose et de son contraire, mais dans le fait en avançant un argument, on avance du même coup l'argument inverse.* » (Op. cit.184)

Le linguiste articule ensuite cette définition argumentative à celle des mentions. Il voit dans l'ironie, une énonciation paradoxale résultat d'un double jeu énonciatif : « *D'une part, l'auteur affirme, apparemment sous sa responsabilité, un contenu propositionnel P. Mais d'autre part, il présente cette affirmation comme la « singerie » critique d'une autre énonciation primaire qui, elle, est supposée accomplie sérieusement. L'effet antiphrastique réside précisément en ceci : une énonciation E_1 se donne à la fois comme affirmation de P et comme qualification péjorative d'une autre énonciation E_0 portant sur le même contenu et mentionnée en écho.* » (ibid).

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

3.1.4. Le dialogique

Le phénomène de dialogisme est souvent confondu avec celui de polyphonie car les deux notions remettent toutes les deux en question l'unicité du sujet parlant. À la notion de dialogisme s'ajoute l'interaction du discours. En effet, Jacques Bres appréhende l'ironie par son fonctionnement dialogique et par sa fonction interactionnelle de moquerie d'un discours :

« L'énoncé ironique procède d'une interaction particulière avec le discours qu'il prête à sa cible pour s'en moquer indirectement, et au-delà se moquer d'elle. Cette particularité nous semble tenir à l'association de trois ingrédients – (i) l'implicite de l'interaction dialogique, (ii) la discordance avec le cotexte et /ou le contexte, (iii) le jeu de l'énonciation – dont aucun ne lui appartient en propre, et qui font ici l'objet d'un assemblage permettant de définir l'ironie comme un "cocktail" dialogique. » (2010 : 699).

Kerbrat Orecchioni rejoint cette approche dialogique de l'ironie et la restreint à certains cas : *« Lorsque l'énonciateur cité ironiquement coïncide avec l'interlocuteur, (...), on parlera plus précisément d'ironie dialogique. Un cas particulier d'ironie dialogique est celui où au lieu de reprendre les propos antérieurs de l'interlocuteur pour les tourner en dérision, le locuteur lui "souffle" un énoncé qu'il n'a pas dit mais qu'il pourrait ou devrait dire, en s'exprimant à sa place. » (2013 : 6).*

Elle précise que tous les cas de « soufflage » ne relèvent évidemment pas de l'ironie, encore faut-il que cette opération s'accompagne d'une critique de celui dont on se fait en quelque sorte le porte-parole.

Nous venons de faire le tour des différentes approches de l'ironie. Chacune de ces théories apporte sa définition et sa conception de la communication ironique. Concernant notre positionnement, nous nous inscrivons dans la conception tropologique de l'ironie, c'est-à-dire une ironie fonctionnant sur le mode de l'antiphrase, mais une antiphrase *étendue* : opposition entre ce qui est dit explicitement et ce qui est laissé à entendre. Nous gardons comme traits définitoires de l'ironie, le fait qu'elle soit une opposition entre un dit et un pensé, une distance énonciative, un fait de polyphonie et de dialogisme et une forme d'argumentation.

Après ces préliminaires théoriques englobant l'approche de l'ironie dans laquelle nous nous situons, nous allons présenter les divers moyens de l'ironie.

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

3.2. Les moyens de l'ironie

L'ironie envisagée comme antiphrase plus ou moins caractérisée offre des occurrences d'ironies très variées : «*car même ainsi restreinte, cette figure [l'ironie] offre une palette de cas de figure relativement diversifiée* ». (Orecchioni, 2013 : 2).

Nous allons entreprendre de faire l'inventaire des moyens de l'ironie que nous partagerons en deux grandes catégories : les non verbaux et les verbaux. On les exposera brièvement car ils seront repris dans la partie analytique.

3.2.1. Les non verbaux

3.2.1.1. Les signes typographiques

Les signes typographiques correspondent à l'oral, à l'intonation. Ils n'ont pas pour fonction propre de signaler l'ironie, mais y participent selon les cas : «*La modalisation ironique des expressions localisées peut être indiquée dans le texte par des moyens typographiques, dont l'emploi d'italiques, de guillemets ou de points de suspension. Ces procédés mettent en relief le décalage entre l'expression utilisée et son interprétation ironique.* ». (Pichovà, 2006 : 33).

Kerbrat Orecchioni en énumère trois :

- 1. Le point d'exclamation :** Ce signe typographique est abondamment utilisé car «*Il reproduit très grossièrement l'ensemble de toutes les intonations "exclamatives" : c'est donc un signe extrêmement ambigu, qui permet parfois de souligner une ironie par ailleurs décelable.* » (Orecchioni, 1976 : 26).
- 2. Les points de suspension :** «*servent souvent à signaler une astuce, un paradoxe, un sous-entendu malicieux, une contradiction suspecte.*» (Op.cit. 27).
- 3. Les guillemets :** «*Les guillemets ne signalent par en eux-mêmes l'ironie. Cette valeur n'est qu'un effet de sens découlant, dans certaines conditions d'emploi, de leur valeur fondamentale : signaler une citation.* » (Op. cit. 38).

C'est-à-dire que dans une séquence ironique « P » est analysable ainsi

- (1) L₀ énonce P
- (2) Ce faisant, il cite L₁
- (3) L₀ n'est pas d'accord avec le contenu de p.

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

3.2.1.2. Le contexte

Ce paramètre regroupe des données fort hétérogènes : « *incluant l'environnement situationnel observable, le type de discours dont il s'agit, la nature particulière des actants de l'énonciation (avec leurs compétences culturelles et idéologiques spécifiques, l'ensemble des savoirs qu'ils possèdent sur le monde et sur leur partenaire discursif, leurs modèles de vraisemblance et leurs systèmes d'attentes générales et spécifiques)* » (Orecchioni, 1980 : 115).

1. contradiction entre les propos tenus et ce que l'on sait du référent décrit (cas de la contre-vérité)
2. contradiction entre les propos tenus et ce que l'on croit savoir du locuteur, et de ses systèmes d'évaluation.

3.2.2. Les verbaux

Ils se répartissent en quatre grandes catégories que nous avons-nous-mêmes déduites de l'analyse de notre corpus :

3.2.2.1. Rhétorique

- 1 **L'hyperbole du positif** : l'hyperbole consiste en l'expression d'une évaluation de l'objet du discours plus intense que ce qu'assume le locuteur. Elle intensifie toujours un jugement de valeur favorable, manifestement exagéré.
- 2 **L'hyperbole du négatif** : à l'opposé de l'hyperbole du positif, l'hyperbole du négatif consiste en l'exagération de l'axiologiquement négatif, appelée aussi hyperbole caricaturale.
- 3 **Modalisation** : prise de distance de l'énonciateur par rapport à l'énoncé par le biais d'adverbes ou d'expressions modalisatrices (comme chacun sait, il est clair que...), ou encore le mode des verbes tel le conditionnel.

3.2.2.2. L'hétérogénéité linguistique :

Nous entendons par hétérogénéité linguistique le fait que dans un discours coexistent plusieurs langues ou codes (français, arabe), ou bien coexistent au sein du même code divers registres : soutenu, standard, ou familier, c'est ce que nous avons constaté dans notre corpus.

- 1 **Hétérogénéité du code** : l'alternance codique entre le français et l'arabe algérien

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

- 2 **Hétérogénéité du sous code** : variation du registre de langues du soutenu au familier en passant par le standard.

3.2.2.3 L'implicite

Il est possible d'extraire d'un énoncé des contenus qui ne sont pas en principe l'objet véritable de l'énonciation mais qui apparaissent à travers les contenus explicites : c'est l'implicite. On distingue les implicites sémantiques qui sont attachés au seul matériel linguistique de l'énoncé et les implicites pragmatiques que le coénonciateur atteint en mettant en relation l'énoncé avec son contexte. De ces trois formes d'implicite se sert l'ironie :

- 1 **le présupposé** : implicite sémantique
- 2 **le sous-entendu** : implicite pragmatique
- 3 **l'allusion** : implicite pragmatique

Ce qui distingue ces deux types d'implicites pragmatiques, selon Kerbrat Orecchioni est que l'allusion repose sur des connaissances encyclopédiques.

- 4 **La modalité interrogative** : l'ironie ne se manifeste pas que par des assertions, l'interrogation aussi est investie. Elle présente des avantages pour l'ironiste : « *Ainsi, dans un énoncé ironique, une assertion odieuse déguisée en interrogation implique davantage l'interlocuteur, puisque la fiction du dialogue percontatif est maintenue (on feint de demander son avis à l'autre)* ». (Mercier-Leca, 2003 : 61)

3.2.2.4 Procédés descriptifs

L'ironie peut se combiner avec d'autres procédés avec lesquels elle est quelque fois assimilée. Patrick Chraudeau dans son article sur « Les catégories de l'humour » 2006, fait la distinction entre procédés énonciatifs (dont l'ironie, le sarcasme et la parodie) et les procédés descriptifs (paradoxe, absurde, insolite) qui peuvent se combiner entre eux.

L'ironie se combine avec les trois catégories de procédés descriptifs qui sont relatifs à la façon de représenter le monde :

1. **Le paradoxe**, qui joue sur les contradictions doxales entre deux logiques dans une même isotopie. Il est un fait de discours qui va à l'encontre de la logique. Non point une logique

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

universelle, mais celle qui est garantie par la norme sociale. Il la prend à l'envers, à rebrousse-poil, et donc crée une anti-norme.

2. **L'absurde**, associe des choses qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre. C'est une mise en relation de deux univers complètement étrangers l'un à l'autre appartenant à un paradigme de l'expérience humaine différent. C'est une conjonction *hors-sens* qui n'implique pas de jugement puisqu'on se trouve dans un monde sans liens logiques.
3. **L'insolite**, rapproche de façon inattendue des éléments appartenant à des domaines différents et fait ressortir un trait commun. Les deux univers rapprochés ne sont pas complètement étrangers l'un à l'autre. Il n'y a pas de lien naturel entre les deux entités mais leur mise en relation « forcée », fait paraître un trait commun. Leur jonction perturbe la norme sociale et on parlera dans ce cas de *trans-sens*.

Charaudeau précise qu'en se combinant entre elles, ces catégories créent des effets de connivence divers : « *Les effets possibles peuvent correspondre à différents types de connivence que l'on appellera ludique, critique, cynique et de dérision, lesquels, tout en se distinguant, peuvent se superposer les uns aux autres* » (2006 : 35). Il distingue quatre types de connivence :

- ✓ **Connivence ludique** : Est un effet d'*enjouement* qui suppose que se produise une fusion émotionnelle entre l'auteur et le récepteur. C'est un acte gratuit libre de tout esprit critique. Il suppose le partage du même regard décalé sur les événements et les normes de jugement social mais sans engagement moral.
- ✓ **La connivence critique** : Propose au destinataire une dénonciation du faux-semblant de vertu qui cache des valeurs négatives. Elle cherche à faire partager l'attaque d'un ordre établi en dénonçant de fausses valeurs.
- ✓ **La connivence cynique** : A un effet destructeur plus fort que la connivence critique car elle cherche à faire partager une dévalorisation des valeurs que la norme sociale considère positives et universelles.
- ✓ **La connivence de dérision** : La dérision vise à disqualifier la cible en la rabaissant, c'est-à-dire en la faisant descendre du piédestal sur lequel elle était perchée.

Nous incluons une autre connivence formulée par C-K Orecchioni dans son livre la connotation (1977 : 128), la connivence culturelle consistant dans le partage d'un fond culturel commun ; elle est liée à la compétence culturelle.

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

4. L'inférence

L'interprétation de l'ironie met en branle le processus de l'inférence : « *C'est une proposition tirée d'une autre par une règle, consciente ou non. Par là sont généralement désignées les propositions implicites que le co-énonciateur peut tirer d'un énoncé en s'appuyant sur cet énoncé ou sur des informations tirées du contexte de l'énonciation. Dans ce cas, l'inférence correspond aux implicites sémantiques et pragmatiques. Mais certains réservent la notion d'inférence aux implicites pragmatiques, ceux qui dépendent d'un contexte d'énonciation particulier.* » (Maingueneau, 2007 : 13).

Ce processus s'active lorsqu'il y a transgression des lois du discours. Le discours est structuré, régi par des lois pas que linguistiques, mais des lois sociales, culturelles que chacun des partenaires présume que l'autre respecte lors d'une interaction verbale.

4.1 Les lois du discours

Le principe qui régit tout échange est le principe de coopération. Celui-ci peut être spécifié en principe de portée plus étroite que Grice appelle « maximes conversationnelles », d'autres « postulats de conversation », d'autres (Ducrot en particulier) « Lois du discours ». Kerbrat-Orechionni (1986 :196) distingue entre des « principes discursifs généraux » et des « lois du discours plus spécifiques », reprises par Maingueneau dans *Les termes clés de l'analyse du discours* (1996 : 54) :

❖ **Principes généraux** : *principe de coopération, de pertinence, de sincérité* : parler, c'est se prétendre à une sincérité, adhérer à ce que l'on dit et pouvoir s'en porter garant.

❖ **Lois plus spécifiques** :

A) **De caractère linguistique** :

- ✓ **Loi d'informativité** (ne pas parler pour ne rien dire, ne pas dire ce que le coénonciateur connaît déjà, tec.).
- ✓ **Loi d'exhaustivité** (fournir l'information pertinente maximale susceptible d'intéresser le coénonciateur à un moment donné).
- ✓ **Loi de modalité** (être clair et économe dans ses formulations).

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

B) Portant sur un code de convenances :

En tant que comportement social, l'interaction verbale est soumise à de multiples normes variables dans le temps et l'espace. Il s'agit de règles destinées à préserver les faces : à ne pas menacer la face positive ou négative du partenaire.

On trouve, d'un côté, des règles qui régissent le comportement du locuteur vis-à-vis de son coénonciateur (ne pas être agressif, moqueur, exagérément flatteur, ne pas monopoliser la parole...); d'un autre côté, des règles qui prescrivent à l'énonciateur de ne pas mettre en péril sa propre face (ne pas être trop respectueux ou, inversement, trop prétentieux...).

4.2 Transgression des lois du discours

Pour rendre compte de la spécificité de la communication ironique, il faut observer les rapports de l'ironie avec les lois du discours.

Rappelons que le principe de coopération exige que la contribution dans la conversation respecte ce qui est attendu par les partenaires conversationnels : « *Le même caractère paradoxal peut être observé dans le rapport entre l'ironie et les autres (sous-)lois de discours – de pertinence, de sincérité, d'informativité, d'exhaustivité, de modalité – qui sont partiellement transgressées dans la communication ironique.* ». (Pichová, 2006 : 24).

L'ironie en transgressant la loi de sincérité, se confond avec le mensonge. Or, il y a deux types d'insincérité :

- ✓ Le mensonge : L dit A, pense non-A et veut faire entendre A
- ✓ L'ironie : L dit A, pense non-A et veut faire entendre non-A

Dans les deux cas, L, le locuteur peut échouer : il peut, voulant mentir, faire entendre non-A et voulant ironiser, faire entendre A. Il n'empêche que le locuteur qui ment s'efforce de dissimuler soigneusement toutes traces de l'inversion à l'opposé du locuteur ironiste qui fait en sorte qu'il y ait même subtils quelques indices de son insincérité.

Dans l'ironie il se produit une transgression des lois du discours : « *La rupture avec l'un des principes invite le destinataire à réinterpréter l'énoncé, suivant le principe de coopération. Puisque l'interprétation de l'ironie doit suivre un double parcours d'interprétation, l'ironie peut être classée parmi les actes de langages indirects.* » (Op. cit.).

Chapitre I : Cadre théorique de la recherche

En somme le décryptage de l'ironie nécessite une gamme de compétences :

4.2.1 Compétence linguistique et paralinguistique

La totalité du matériel verbal et paraverbal constitutif de la séquence énoncive (signifiants lexicaux, syntaxiques, prosodiques et mimogestuels à l'oral, typographiques à l'écrit).

4.2.2 Compétence discursive

Connaissance de ce que Ducrot appelle les « lois de discours », et Grice les « règles conversationnelles », règles et lois rendent certains services descriptifs, permettant en particulier de rendre compte de la façon dont se constitue l'infraction dans l'ironie à la « loi de sincérité ».

4.2.3 Compétences culturelle et idéologique

Elles recouvrent l'ensemble des connaissances, croyances, système de représentation et d'évaluation de l'univers référentiel dont les partenaires de l'échange disposent au moment de l'acte de parole (« *informations préalables* » ou « *en coulisse* », « *postulats silencieux* », « *propositions implicites* », « *complexes de présupposés* », qui peuvent être plus ou moins « *partagés* » par les deux partenaires de la communication), et dont une partie se trouve mobilisée lors des opérations de décodage ». (Orrechioni, 1980 : 116).

Chapitre II

Cadre pratique de la recherche

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

Introduction

Après avoir établi dans le chapitre précédent l'assise théorique en définissant les concepts clefs de notre travail, nous allons à présent entamer le second chapitre : *Cadre pratique de la recherche*. Celui-ci comprend deux étapes : la première sera une description formelle de la rubrique en nous intéressant au péri-texte, aussi bien du billet que du journal, et au contexte d'apparition des billets afin de mieux les appréhender. La deuxième, sera une plongée au cœur du billet afin d'identifier et de classer les signaux de l'ironie. Enfin, nous passerons à l'analyse et à l'interprétation de l'ironie à l'œuvre dans les billets. Quelques précisions sur les modalités et les conventions d'analyse sont nécessaires :

En effet, pour la commodité de l'analyse nous allons découper les billets en séquences délimitées par l'intention signifiante du journaliste. Ce découpage se fera en reproduisant l'intégralité du texte sans procéder à aucune suppression car nous avons constaté que l'ironie est utilisée de façon massive dans le billet : elle ne se restreint pas à quelques figures parsemés dans le texte de l'article, mais constitue une attitude discursive, une *manière de parler* et de ce fait l'analyse de l'ironie dans son co-texte intégral s'impose pour sa bonne compréhension. Nous respecterons aussi la mise en forme du billet : nous garderons les segments écrits en gras et en italique ainsi que l'espace dans la titraille, car nous les considérons comme des éléments participant à la construction du sens.

Les séquences seront numérotées, en commençant par le titre jusqu'à la chute du billet. Les séquences seront mises entre guillemets et précédées d'un deux points et de leurs numéros respectifs.

Concernant la description de l'ironie, nous nous appuyerons sur la méthode élaborée par Kerbrat-Orecchioni (1976 et 1980) : l'ironie se présente comme une structure signifiante à laquelle est attachée deux niveaux de signification : un sens dénoté et un sens connoté. Ce qui nous intéresse est bien entendu ce sens connoté. Pour parvenir à l'extirper, nous allons dégager :

- Le support de l'ironie : l'élément inversé, un mot, un syntagme dans une perspective onomasiologique, ou bien un sens dans une perspective sémasiologique (Les deux perspectives seront appliquées selon les cas);
- Le signal : qui signale l'inversion ironique, de dimension et de nature variables : cotextuelle et/ou contextuelle.

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

À partir de ces deux unités, nous tenterons d'interpréter la séquence et d'explicitier le procédé mis en œuvre, et enfin d'atteindre le sens connoté qui sera introduit par le signe de l'implicature correspondant à une flèche.

Nous n'avons nullement l'intention d'affirmer que le sens connoté ainsi dégagé correspond *sin qua non* à l'intention signifiante du journaliste. Le sens implicite que nous aurons cristallisé n'est qu'un des *possibles interprétatifs*, selon la terminologie de Patrick Charaudeau, parmi tant d'autres.

I. Description du corpus

Les billets d'humeur de H. Laâlam n'existent pas indépendamment du journal dans lequel ils apparaissent. Pour les décrire, il est impératif de les situer dans le *Soir d'Algérie*. De facto, nous allons faire recours à la notion de périphrase journalistique pour faire la description de notre corpus.

La notion de périphrase a été introduite par G. Genette en distinguant dans le paratexte : « l'ensemble des éléments liés à l'article et pouvant garder, influencer, voire stimuler la lecture de celui-ci. » (Lugrin, 2001 : 1), le périphrase qui entoure directement le texte proprement dit et l'épithète qui circule autour du texte et comprend les commentaires, qui ne font pas partie du même ensemble matériel.

J-M Adam distingue à son tour dans le périphrase journalistique le périphrase du journal et le périphrase de l'article. Il décompose le périphrase en neuf unités comme l'illustre le tableau suivant que nous lui avons emprunté :

Périphrase du journal	Périphrase de l'article	+
	verbal	Icono-graphique
1. Nom du journal 2. Indication de rubrique ¹	3. Surtitre 4. Titre 5. Sous-titre 6. Chapeau 7. Intertitre(s)	8. Illustration 9. Légende

Pour faire notre description, nous ne reprendrons que les unités qui sont présentes dans le billet d'humeur, car comme il l'a noté : « tous les articles, à quelque genre rédactionnel

¹ Le sens de rubrique n'est pas utilisé dans notre travail au sens d'ensemble d'articles traitant d'une même thématique mais uniquement comme une unité constituant un tout : un texte et périphrase.

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

qu'ils appartiennent, sont susceptibles de comporter tout ou partie de ces composantes péritextuelles.». (Adam, 1997 : 5)

Nous allons maintenir les éléments du péritexte du journal car ils sont invariants, et procéder à une sélection -en fonction de la configuration de notre billet- dans les composantes du péritexte de l'article, qui est variant, et nous choisirons : le titre, le sous-titre et l'illustration.

Pour une description un peu exhaustive, nous ajouterons des unités péritextuelles de l'article qui ne sont pas citées par J-M Adam (tant les genres rédactionnels sont hétérogènes et tant le péritexte de l'article regroupe des éléments plus ou moins stable) : la signature et les indications accessoires. Ce qui nous a autorisée à intégrer ces éléments est la définition même du péritexte : ensemble d'éléments entourant le texte. Tous ces éléments vont constituer notre grille descriptive de *Pousse avec eux !* :

Péritexte du journal	Péritexte de l'article	+
	verbal	Icono-graphique
1. Nom du journal : <i>Le Soir d'Algérie.</i>	3. Titre : une phrase plus ou moins longue.	6. Illustration : portrait « caricaturé » du journaliste.
2. Indication de rubrique ² : <i>Pousse avec eux !</i>	4. Sous-titre : deux unités	
	5 Indication accessoires : • Nom du journaliste : Hakim Laâlam • Adresse e-mail : hlaalam@gmail.com	
	Signature : « <i>je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.</i> »	

1. Péritexte du journal

² Le sens de rubrique n'est pas utilisé dans notre travail au sens d'une unité constituant un ensemble d'articles traitant d'une même thématique comme le fait J-M Adam, mais comme un genre rédactionnel : chronique, éditorial... et dans notre cas, le billet d'humeur.

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

La rubrique *Pousse avec eux !* est publiée au pied de la dernière page du quotidien indépendant *Le Soir d'Algérie*. En effet, « *Il est adroit de prévoir le billet dans sa stratégie rédactionnelle. Il offre, comme les autres genres subjectifs, une respiration, un rendez-vous. C'est une entrée évidente dans la page. Sa force est telle qu'on le place souvent en Une, ou en dernière page.* » (Grevisse, 2008 : 165).

Cette rubrique occupe un espace stratégique car cette page, tout comme la première page, bénéficie d'une grande visibilité. La visibilité du billet est d'autant plus accrue par sa mise en page : il est mis en relief par un encadré, des couleurs sont utilisées pour attirer l'attention : le fond est bleu. À la gauche de l'encadré, se trouve le nom de la rubrique « *pousse avec eux !* » écrit en majuscule et en couleur blanche sur fond d'un petit encadré rouge (voir l'annexe).

Le nom de cette rubrique constitue une traduction littérale d'une expression populaire en arabe algérien : « *Dez maâhom* », dans le sens de « *explose-toi si ça te chante !* » qu'on peut associer au sens impliqué dans le proverbe d'origine arabe : « *La caravane passe et les chiens aboient* ».

La contextualisation de cette expression est la suivante : le journaliste, H. Lâalam, reste indifférent aux menaces des autorités et des pressions du Pouvoir, ce que prouve son écriture virulente et incisive. D'ailleurs, le titre lui-même constitue une provocation, une manière de défier. Ce titre donne le ton et annonce la couleur du billet.

2. Péritexte de la rubrique

2.1. Verbal

1. Le titre : est écrit en caractère plus gros que les autres éléments, en gras et en italique. Le titre est fait de phrase exclamative ou interrogative. Il est justifié sur l'ensemble de l'article.

2. Le sous-titre : est composé de deux pans : un premier écrit en italique et un second pan, séparé du premier par des doubles points de suspension espacés, est écrit en gras et en romain. Le sous-titre à l'instar du titre contient aussi des exclamations.

Si le journaliste adopte cette disposition particulière de la titrairie c'est en raison de son triple rôle :

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

« Mise en page et titraillle constituent donc des formes textuelles en soi qui jouent un triple rôle : phatique, de prise de contact avec le lecteur, épiphanique, d'annonce de la nouvelle synoptique, de guidage du parcours visuel du lecteur dans l'espace informatif du journal. (...) [L]'exigence de dramatisation ne peut être affichée de façon aussi voyante que les autres, aussi s'insinue-t-elle dans les modes d'écriture des articles et particulièrement dans les titres bien que cela fasse de façon variable selon l'image que cherche à donner le journal » (Chraudeau, 1997 : 220-221).

3. Indications accessoires

1. Nom du journaliste : est introduit par une préposition : « Par Hakim Laâlam »

Il est situé juste en dessous du nom de la rubrique. Il est à noter que ce nom constitue un pseudonyme car le véritable nom du journaliste est Reda Belhadjoudja.

2. Adresse e-mail : est « hlaalam@gmail.com » se trouvant en dessous du pseudonyme du journaliste.

3. Signature : Le journaliste ne se distingue pas uniquement dans la manière avec laquelle il entre en matière, mais aussi avec laquelle il conclue. Le journaliste signe toujours ses billets avec une signature assez incongrue « *Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue³* ».

En somme, on peut diviser ce billet en trois tiers : le premier est consacré à la présentation du journaliste et de la rubrique. Les deux autres colonnes sont consacrées à la rédaction de l'article : elles sont justifiées et en homogénéité étant écrites en un bloc sans retrait de ligne.

3.1. Non verbal

L'accompagnement des billets par une caricature en guise de portrait du journaliste au lieu d'une photo, n'est pas insignifiant. La caricature, à la différence de la photo n'est pas que référence et désignation objectives d'un objet du monde :

« *La caricature consiste à accentuer quelques traits précis des personnages en omettant les autres, dans une visée satirique ou comique. C'est cette focalisation*

³Cette formule sera analysée dans la partie consacrée à l'analyse et à l'interprétation des billets.

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

sur certaines caractéristiques, avec une sorte d'effet grossissant, qui permet d'aller au-delà d'une description dite « normale »-qui, en principe, donne une vue d'ensemble harmonieuse de la personnalité décrite. La caricature provient donc d'un détournement subversif de la description.». (Penjon, 2005 : 56).

Une façon d'échapper à une norme de représentation, à un conformisme. Une manière de se représenter lui-même, de se représenter le monde : une rhétorique de voir et de dire. De fait, dans notre analyse du fonctionnement de l'ironie, des figures fonctionnant sur l'exagération, comme la caricature et l'hyperbole sont très présentes dans notre corpus.

4. Contexte d'apparition des billets

Ayant déterminé le périphrase du billet en le situant dans le journal où il apparaît, à présent nous allons le situer dans le contexte : on ne peut analyser un discours si on le coupe de ses conditions de production lesquelles s'avèrent indispensables à sa compréhension.

Dans les billets d'humeur de Hakim Laâlam, nous sommes face à deux faits de l'actualité dans la titraille : une information présentée dans le titre qui sera développée dans le texte du billet et une autre information présentée dans le sous-titre sans lien apparent avec la thématique du billet. Aussi, nous avons relevé des sous-titres qui n'apportent pas d'informations : ils sont des commentaires du billettiste. En somme, les deux unités d'information sont tirées soit :

- Dans le Quotidien du jour : à la Une ou dans une autre rubrique
- Dans le quotidien des jours précédents : à la Une ou une autre rubrique.
- Le sous-titre constitue un commentaire du journaliste.

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

	Titrailles ⁴	Date de parution de l'information	Date de parution du billet
Billet 01	T : « <i>Boutef un jour ! Boutef toujours !</i> »	Une du 28/03/2015	29/03/2015
	ST : « <i>Sellal présent à Tunis pour la marche contre le terrorisme. Purée ! Encore la preuve flagrante que dès qu'il s'agit de terrorisme en Tunisie, des... ...Algériens sont directement impliqués.</i> »	Rubrique Périscopes (p.02)	
Billet 02	T : « <i>Encore un p'tit dernier pour la route, et après, juré promis, j'arrête.</i> »	Une du 12/07/2015	13/07/2015
	ST : « <i>Aperçu à Paris en train de faire des courses aux Galeries Lafayette, Saâdani a tenu aussitôt à préciser : «j'ai ... transmis les tickets de caisse à Toufik !</i> »	commentaire	
Billet03	T : « <i>L'extraordinaire fable de la note qui tua le paradis !</i> »	Une du 30/07/2015	01/08/2015
	ST : « <i>Barack Obama dénonce les chefs d'Etat africains qui gouvernent leurs pays à vie. Purée ! Heureusement que... ...nous ne sommes pas concernés !</i> »	28/07/2015	
Billet 04	T : « <i>Non à la double peine contre nos frères ! Solidarité avec zawaliya !</i> »	12/08/2015 : Rubrique Actualité (p04)	12/08/2015
	ST : « <i>Le joueur de foot Slimani arrosé avec du champagne à l'issue d'un match. C'est une honte ! Un scandale ! A-t-on idée de ... gaspiller ainsi ce breuvage !</i> »	11/08/2015 Rubrique Sport P12	
Billet 05	T : « <i>Maillot-Tchador ou Parasol-Niqab ?</i> »	18/08/2015	19/08/2015
	ST : « <i>Face à l'ampleur de la crise, le pouvoir enterre définitivement le méga projet de ...Démocratie en Algérie Trop coûteux !</i> »	commentaire	

⁴ Les abréviations T et ST renvoient respectivement à titre et à sous-titre.

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

La contextualisation des billets nous permet de mieux comprendre comment se fait l'écriture du billet, la combinaison des événements et l'appréhension de l'incongruité constatée dans la titraile. En effet, celle-ci constitue en fait une manœuvre : le journaliste sélectionne des événements pour les mettre en relation et créer des effets divers que nous développerons dans la partie analytique. Comme l'a constaté Henri Boyer : « *la stratégie de mise en scène de l'information, et singulièrement le processus de focalisation qui est, dans la presse écrite (surtout dans la titraile), particulièrement productif* » (2003 : 78).

Il existe deux types de titres : un titre informatif et un titre incitatif. Le premier répond au besoin d'information du public. Le second par contre « *n'a pas pour objectif de donner l'information principale de l'article mais son sens général, en étant suffisamment accrocheur pour inciter à la lecture* » (Agnes, 2015 : 147)

Le titre incitatif se caractérise par des procédés comme le choc de mots, le mot évocateur, les jeux de mots, œuvres détournées, collisions d'évènements... c'est dans cette veine que s'inscrit le titre des billets de H. Laâlam. Ils se composent d'un titre et d'un sous-titre. Ces deux unités doivent selon les normes d'écriture journalistiques, être dépendantes l'une de l'autre c'est-à-dire que le sous-titre doit être un complément (au titre informatif : il précise l'information et allège le titre lui-même), mais dans le cas du titre incitatif, il se confond avec le chapeau, appelé alors chapeau-sous-titre

S'agissant du genre du billet d'humeur, le titre n'est plus informatif mais incitatif, et dans ce cas, il sera accompagné non plus d'un sous-titre comme dans le cas du titre informatif mais d'un chapeau-sous-titre. À part cette différence d'appellation, le lien est toujours existant entre les deux éléments, chose que l'on ne trouve pas à première vue, dans *Pousse avec eux!* Nous allons pour notre part garder la désignation de départ à savoir : titre et sous-titre.

En effet, nous sommes confrontée à un cas assez particulier, s'agit-il du style de l'auteur, d'une infraction aux normes d'écriture ? C'est ce que l'on va tenter de savoir au moment de l'analyse et de l'interprétation des billets.

II. Identification et classification des signaux de l'ironie

Décrire le fonctionnement de l'ironie, c'est identifier ses indices. Ceux-ci relèvent d'une sphère sémantique et d'une sphère pragmatique. Nous allons donc entrer au cœur du billet et

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

relever les indices de l'ironie que l'on a préalablement circonscrits dans la partie théorique. Ces indices se scindent en quatre grandes catégories : verbale et non verbale.

1. Identification et classification des signaux non verbaux de l'ironie.

Dans cette partie nous tâcherons d'abord de relever ce que D. Maingueneau considère comme « *le simple relevé des éléments détachés en gras et en capitales* » (2005 : 53), autrement dit les signes typographiques. Dans notre cas, on inclura d'autres signes qui participent à signaler l'ironie. Ils seront représentés dans un tableau lequel est réalisé après observation de notre corpus, ce qui nous a permis de relever des éléments pertinents dans notre entreprise de description du fonctionnement de l'ironie⁵ :

Billets	Signifiant typographique				
	Gras	Points de suspension	Espace	Exclamation	Guillemets
Billet 01	+	+ ⁽³⁾	+	+ ⁽¹¹⁾	-
Billet 02	+	+ ⁽²⁾	+	+ ⁽⁹⁾	+
Billet 03	+	+ ⁽²⁾	+	+ ⁽⁹⁾	+
Billet 04	+	+ ⁽³⁾	+	+ ⁽¹¹⁾	+ ⁽²⁾
Billet 05	+	+ ⁽³⁾	+	+ ⁽⁴⁾	-

Les variables, à savoir ici l'ensemble des signes typographiques, n'assurent pas en eux-même cette fonction de signaler l'ironie. Nous gardons en mémoire que :

Le gras

Il sert à attirer l'attention et à mettre en relief l'unité concernée; il peut signaler que le mot est étranger ou qu'il est dans un emploi figuré : le sens de l'unité ne doit pas être pris au pied de la lettre. Il est à noter que la présence du gras n'est de mise que dans la titrairie.

Le titre en vertu des lois rédactionnelles journalistiques doit être mis en exergue par rapport au corps de l'article : la police d'écriture doit être plus importante. Par conséquent, l'usage du gras dans le titre ne participe pas à notre sens au signalement de l'ironie.

⁵Le symbole (+) indique l'existence du signe typographique, le symbole (-) indique son absence et les chiffres entre parenthèses représentent les occurrences des signes typographiques. Si le symbole n'est suivi d'aucune occurrence, cela veut dire qu'il n'apparaît qu'une fois.

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

Le sous-titre est composé de deux pans : le premier pan est en italique et le second pan en gras romain. L'italique est utilisé dans tous les sous-titres du *Soir d'Algérie* et ne peut donc servir à marquer l'ironie, mais le gras du second pan participerait au marquage de l'ironie : l'agencement dans une seule unité, qu'est le sous-titre, de deux caractères typographiques ne peut être fortuit. Cette configuration sera précisée dans la partie analytique.

L'espace et les points de suspension

L'espace ne se trouve qu'entre les deux pans du sous-titre : le premier pan est achevé par des points de suspension et un espace est créé pour introduire le second pan qui commence avec des points de suspension.

L'espace ou le blanc séparatif « prolongé » est un signe typographique, une unité sémiotique significative qui jouerait dans notre corpus quasiment le même rôle que les points de suspension, lesquels servent comme l'a signalé Kerbrat-Orecchioni, une astuce, un paradoxe, un sous-entendu malicieux, une contradiction suspecte.

L'espace encore plus que les points de suspension permettrait de creuser l'écart et le paradoxe, de faire durer le suspens et du coup impliquer davantage le lecteur en suscitant sa curiosité et en le faisant réfléchir sur la suite à donner. La modalité d'incongruence et le type de connivence qu'il permet d'instaurer à chaque fois, sera mise en lumière dans chacun des billes.

Les points d'exclamation

Comme l'indique le tableau, Hakim Laâlam fait un usage massif des points d'exclamation : « *Plus le contenu énoncé est donné comme incongru et entre dans un acte ironique ou sarcastique, plus le nombre de points d'exclamation tend à se multiplier.* » (Seoane, 2015).

Le statut du point d'exclamation est très flou : des chercheurs le classe dans la modalité de l'énonciation et il est alors un type de phrase, d'autres l'intègrent dans la modalité de l'énoncé en ce qu'il constitue le *haut degré* de subjectivité :

« *Les exclamatives sont, à cet égard, exemplaires : elles ont en effet un statut mal défini. Il s'agit bien d'assertives, mais avec un quelque chose en plus qui se marque par des procédés divers, lexicaux, prosodiques, syntaxiques. On les rapproche des emphatiques, des*

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

interrogatives, sans plus. On parle à leur propos de syntaxe affective, de sentiment vif devant un événement, d'expressivité, on dit qu'elles expriment le haut degré. En grammaire, on les tient un peu à l'écart, entre les interjections et les phrases. » (Culioli, 1974 : 06).

Ce signe typographique est abondamment utilisé. On le retrouve dans la titraille : titre et sous-titre, comme renfort à la dynamique satirique. Cette ponctuation signale ici visuellement, donc explicitement, la non-congruence entre le dit et le dire et renvoie à la posture du locuteur face à ce dit : « *Le [!] est en quelque sorte le substitut idéographique de l'expression du superlatif absolu. [...] [S]a dimension pragmatique en fait à la fois un modificateur et un translateur de sens : l'opération qu'il effectue porte toujours sur le rapport de l'énonciateur à ce qu'il dit [...]. Ce retour de l'énonciation sur elle-même entre en interaction avec le discours in praesentia pour produire un certain dire qui affecte le sujet dans le discours énoncé par le sujet.* » (Dahlet, 1998 : § 12-13).

Les guillemets

Ils sont avant tout des indicateurs de citation. Dans notre travail, nous n'avons relevé que les occurrences typographiques qui participent au le phénomène de l'ironie. La mise entre guillemets se fait dans notre corpus aussi pour marquer les mots qui ne font pas partie de la langue française : les mots en arabe et les particularismes lexicaux.

« D'abord parce qu'ils ne sont pas spécifiques à l'ironie. Guillemets et italiques sont en effet des « signes d'assises », c'est-à-dire qu'ils indiquent la situation (assises) du segment considéré par rapport au cotexte et au contexte extralinguistique. En général, ils sont le signal du caractère hétérogène du segment : on met entre guillemets des citations au discours direct ... » (Mercier-Leca, 2003 :47)

2. Identification et classification des signaux verbaux de l'ironie

Après le relevé et la description des signaux non-verbaux (typographie) de l'ironie, nous allons maintenant nous intéresser aux signaux verbaux. Ceux-ci sont répartis en huit catégories allant du mot jusqu'au syntagme. Il n'est pas très facile de classer les signaux de l'ironie car un même élément peut faire partie de deux catégories. Alors nous avons mis en place des catégories hétérogènes qui contiennent des signaux relevant de plusieurs parties du discours, comme la catégorie « intensificateurs ».

Signaux verbaux

Billets	Signaux verbaux							
	Intensificateurs	Verbe	adjectif	Interjection /exclamation	Expression	Appellatifs/ Diminutifs	mode	Mots en arabe
Billet01	-Aussi ⁽⁵⁾ -Constamment -Assidument -Férocement -Autant ⁽²⁾ -Si ⁽³⁾ - Encore -Bravement -Vaillamment -Tellement	-Mordant -Sué	-flagrante -Beau -Grand -Riche -Uni -Belle -Cher -Exaltant	-Purée ! -Hein	- Boutef [?] un jour ! Boutef [?] toujours ! – Racler ta gorge – Complot ourdi – Perfide main de l'étranger – Main de l'étranger	-Boutef [?] -Tata- Louisa -Tata ⁽³⁾ -Tata préférée	-tu te rangeasses (subjonctif)	-
Billet02	-Donc ⁽³⁾ -3456 -3457 -Aujourd'hui -Encore -plus	-	- Beau -Troublant -Nouvelle	-Ah ! ben oui !	– Juré promis – Super ministre – Cimes du génie ! – devenir culte	-	-Je souhaiterais (conditionnel)	-

Billet03	<ul style="list-style-type: none"> -Heureusement -Très -Encore plus -hyper -Héroïquement -Sans même 	<ul style="list-style-type: none"> - foutent -Foutent en l'air -Chialent 	<ul style="list-style-type: none"> -sérieux⁽²⁾ - Hypersérieux - méchants - Simple (note) 	<ul style="list-style-type: none"> -Purée ! -Diantre -Hein ? -Hop 	<ul style="list-style-type: none"> -fable -Donc ça y est ! -Cimes du génie -Royaume de « génies » -un fric fou -Bout de papier -Pleurs et lamentations 	-	-	<ul style="list-style-type: none"> -Ya dini ! -Ech eh
Billet 04	<ul style="list-style-type: none"> -Bien sûr ! -Surtout 	<ul style="list-style-type: none"> -gémir -raquer 	-Victimaires	<ul style="list-style-type: none"> -C'est une honte ! -Un scandale ! Égoïsme citoyen -Les pôvres ! -C'est une profonde injustice ! -Injustice fiscale 	<ul style="list-style-type: none"> -Nos frères -cracher au bassin -Feuille brun roux -Compatriotes - Lourde charge de vous gouverner -Cercle nombriliste -De là-haut -Compagnons d'infortune -Larmes et lamentations 	-Ammar El Drabki	-	zawaliya

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Billet 05</p>	<ul style="list-style-type: none"> - encore -sans compter -surtout 	-	<ul style="list-style-type: none"> -Mécréante estivante 	<ul style="list-style-type: none"> -Trop couteux ! -C'est dépassé ! 	<ul style="list-style-type: none"> -Parasol-Niqab -méga-projet de démocratie -Les gens sont impayables - comme tous les portes paroles -Le débat fait rage -Gros-sous la-dessous -Chemin sinueux et sablonneux -morale sablière – -Terre de piété aoutienne 	-	-	<ul style="list-style-type: none"> -Allah Yestar !
---	---	---	---	---	--	---	---	--

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

Ce tableau comme son titre l'indique « signaux verbaux de l'ironie » ne relève que les signaux qui investissent le matériau verbal, par conséquent les signaux de l'ironie relevant du contexte ne sont pas pris en charge et seront explicités ultérieurement.

Ces signaux verbaux sont répartis en huit catégories. Il est à noter que la catégorie « Intensificateurs » est très hétérogène et contient des adverbes, des conjonctions de coordination..., nous les avons rangés dans la même catégorie car ils servent à réaliser le même effet, celui de l'intensification. Nous nous sommes aussi permis d'ajouter des chiffres, même s'ils ne représentent pas une partie du discours, nous nous sommes concentrée sur l'effet intensificateur qu'ils produisent.

Pour la catégorie « expression », elle est d'autant plus hétérogène englobant des expressions figées que des expressions signalant l'ironie qui dépassent la dimension d'un mot compris entre deux blancs.

Concernant les catégories « appellatifs/diminutifs » et « mots en arabe », nous n'avons relevé que ceux qui participent au phénomène de l'ironie. Leur absence est relative à leur participation au déclenchement de l'ironie et non à leur apparition dans le billet.

La catégorie des intensificateurs participe dans le déclenchement de l'hyperbole qu'elle soit positive ou négative (caricaturale). L'hyperbole peut être déclenchée par l'occurrence d'un terme qui est axiologiquement situé en haut de l'échelle argumentative : férocement, bravement... ou bien par la répétition du terme : les occurrences de « aussi » de « donc ». De même, cette catégorie contient des marqueurs de présupposition : aujourd'hui, nouvelle...

La catégorie des verbes contient des mots qui relèvent du registre familier et ont une valeur axiologique négative : raquer, gémir... à la différence de la catégorie des adjectifs qui contient, elle, des termes qui ont une valeur axiologique positive.

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

3. Analyse et interprétation inférentielle des billets

Dans cette partie, il s'agira de faire l'analyse et l'interprétation inférentielle des éléments dégagés dans la partie consacrée à la description des signaux de l'ironie. Nous allons procéder à l'analyse de chaque billet, lequel sera accompagné d'une sorte de commentaire ayant pour fonction d'avoir une vue globale sur le billet et essayer d'élucider l'incohérence signalée dans la description du contexte d'apparition des billets.

Il est à noter que l'interprétation des titres n'a pu se faire qu'après lecture du billet, car comme nous l'avons précisé, ces billets font partie du genre du commentaire. Les articles de cette catégorie ont des titres incitatifs et non informatifs, d'où la nécessité de lire le billet avant de s'aventurer dans l'interprétation.

Avant de passer à l'analyse des cinq billets, nous avons besoin de faire l'analyse d'une constante des billets de Hakim Laâlam, sa signature : *Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.*

Thé = boisson à base de plante ayant pour vertu d'augmenter la vigilance mais aussi de faciliter la digestion

Fumer = aspirer exhaler de la vapeur, consommer du tabac, de la nicotine.

Fumer désigne implicitement dans le discours social le fait de « se droguer », allusion au joint contenant du cannabis.

Éveillé = vif, prompt à mobiliser son intelligence.

Cauchemar = rêve pénible avec sensation d'oppression. Au sens figuré, idée, chose ou personne qui importune ou cause du tourment.

Puisque le thé ne se fume pas, nous avons, donc, deux lectures possibles :

- « le journaliste substitue le thé, plante à vertu, au tabac « nocif » pour être vigilant »
- « le journaliste substitue le thé au cannabis, interdit à la consommation mais amplement consommé comme présumé moyen de supporter son quotidien ». Cette idée est confortée par la suite : *le cauchemar continue.*

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

1. Analyse du billet 01

Séquence 01 : « Boutef' un jour ! Boutef' toujours ! »

- **Support :** « Boutef' un jour ! Boutef' toujours ! »
- **Signal :** Boutef'
 - +Les deux points d'exclamation.
 - + Connaissances encyclopédiques.

Ce titre constitue aussi la phrase de clôture du billet. Il constitue une allusion par substitution de « héros » par « boutef' » dans l'expression figée « héros un jour, héros toujours », signifiant : une personne qui crée un exploit une fois, devient un héros pour toujours. Hakim Laâlam fait écho à cette expression en ayant recours à un détournement sémantique.

Le journaliste fait allusion à cette formule figée car elle représente en quelque sorte la situation du pays : l'idée de l'héroïsme fait référence à la réconciliation nationale que le Président Bouteflika a pu réaliser, et l'idée de répétition : le président enchaîne les mandats. Ses partisans se servent de l'argument de la réconciliation nationale pour le laisser au pouvoir.

Ce titre pourrait être interprété comme un soutien à la pérennité du pouvoir de Bouteflika, mais l'usage du diminutif « Boutef' » péjoratif, car s'agissant du Président de la république -de plus, il n'y a que ses détracteurs qui se permettent cette appellation-, et les deux points d'exclamation, marquent la dimension ironique de l'énoncé.

→ « *Président un jour ! Président toujours !* »

Séquence 02 : « *Sellal présent à Tunis pour la marche contre le terrorisme. Purée ! Encore la preuve flagrante que dès qu'il s'agit de terrorisme en Tunisie, des...*

... Algériens sont directement impliqués. »

- **Support :** «Algériens sont directement impliqués.»
- **Signal :** « Purée ! Encore la preuve flagrante »

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

- + Espace et double points de suspension
- + Connaissances du contexte

La phrase «Les Algériens sont directement impliqués » est ici en *mention* de la déclaration du Président tunisien selon laquelle les attentats terroristes du musée du Bardo qui ont touché la Tunisie sont menés par des Algériens. Le journaliste « mentionne » cette phrase et feint d'appuyer les affirmations du Président tunisien sur l'implication des Algériens dans les attentats en présentant comme une « preuve flagrante » la visite du Premier ministre en Tunisie pour la marche « contre » le terrorisme, justement. L'absurdité de l'argument, soulignée par les points de suspension, pour soutenir la déclaration du Président tunisien est en fait un contre argument visant à railler sa cible, le Président tunisien, et à souligner qu'il ne dispose d'aucune preuve pour accuser l'Algérie d'être une menace terroriste. Le signal de l'ironie « purée ! Encore la preuve flagrante » est ironique au niveau du présupposé : « encore » présuppose qu'il y avait une « preuve flagrante » pour accuser les Algériens d'être impliqués alors que non.

→ « *Les Algériens ne sont pas impliqués dans les attentats terroristes en Tunisie.* »

Séquence 03 : « Quoi ? Tata Louisa veut des élections anticipées ? Une autre personne aurait exprimé ce vœu que j'en aurais conclu à un complot ourdi contre notre beau, notre grand, notre riche, notre uni pays. »

- **Support :** assertion
- **Signal :** « j'en aurais conclu à un complot ourdi contre (...) pays
+Nos connaissances des discours habituels de Louisa Hanoune
+Outrance cynique du propos.

Le journaliste raille sa cible, Louisa Hanoune, en parodiant les propos qu'elle a l'habitude de tenir : « j'en aurai conclu à un complot ourdi contre notre beau, notre grand, notre riche, notre uni pays ». En effet, on est accoutumé à entendre ce genre de déclaration de la part de cette femme politique à chaque fois que la souveraineté du pays est menacée. Le fait que le journaliste déclare : « une autre personne aurait exprimé ce vœu », est dit ironiquement de manière à sous-entendre que si c'était une autre personnalité qui avait

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

appelé à des élections anticipées, Louisa Hanoune déclarerait qu'il s'agit d'un « complot ourdi » et puisque cette personne est dans ce cas Louisa Hanoune, aucun ne peut arguer l'argument du complot.

→ « *Le complot est pure invention.* »

Séquence 04 : « Mais Tata, pas toi quand même ! Le monsieur est toujours en poste. Rappelle-toi ! Il a été élu pour un 4e mandat. Mais si, tu sais bien ! Ce 4e mandat pour lequel t'as autant sué, autant raclé ta gorge et éraillé ta belle voix grave à nous expliquer avec force moulinets des bras et des yeux que nous n'avions pas d'autres choix que de reconduire le monsieur au poste de commandement.»

- **Support :** « pas toi quand même ! »
- **Signal :** « Tata »
 - + « autant sué, (...) des yeux »
 - + Nos connaissances du profil de la cible, Louisa Hanoune

Le journaliste ne trouve d'autres explications par rapport au changement de positionnement politique de Louisa Hanoune que celui de la perte de la mémoire, voire de la raison. Il simule un dialogue avec elle à la manière d'un ventriloque. Le journaliste pose des questions qui ont pour but de faire revenir la mémoire à Louisa Hanoune et de la mettre face à ses contradictions ; ceci en imaginant et en imitant la réaction de son interlocutrice : elle devient une marionnette entre ses mains. C'est un dialogue interlocutif dans lequel il interagit avec le discours qu'il prête à son interlocutrice-cible en réponse à son propre discours comme le montre ces indices dialogiques « Rappelle-toi ! », « Mais si, tu sais bien ! ».

Le journaliste feint d'être surpris par ce changement d'avis de L. Hanoune comme le souligne l'expression : « Mais Tata, pas toi quand même ! ». Nos connaissances du profil et de l'attitude politique de Louisa Hanoune nous permettent de juger comme ironique l'étonnement du journaliste ce genre de car on est habitué à volte-face de la part de cette femme politique. L'ironie est aussi décelable par la posture contradictoire qu'adopte le journaliste à travers l'appellation de Louisa Hanoune par un terme affectif « Tata » lequel contraste avec l'hyperbole du négatif « autant sué, autant raclé ta gorge et éraillé ta belle voix

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

grave (...) avec force moulinets des bras et des yeux. »

»

→ « *Ce n'est pas une surprise si Louisa Hanoune appelle à des élections anticipées.* »

Séquence 05 : « Ah ! Voilà, je vois bien à ton regard que tu te souviens enfin. Tu ne peux donc pas nous demander aujourd'hui de voter de manière anticipée et de ranger le monsieur au placard ! ça mettrait notre si cher pays en danger. Quels dangers ? Et c'est toi ma Tata préférée qui me poses cette question ? Rappelle-toi là encore tous les dangers que tu as agités sous notre nez tremblant de peur : la main de l'étranger. Le printemps arabe frelaté et mixé dans les laboratoires du grand satan américain. »

- **Support :** « Tu ne peux pas nous demander de voter de manière anticipée »
- **Signal :** « ça mettrait notre si cher pays en danger »
+ « grand satan américain »

Le dialogue interlocutif continue, l'étonnement et l'incompréhension simulés aussi. H. Laâlam prétend désapprouver cet appel aux élections anticipées car « ça mettrait notre si cher pays en danger ». Cette réponse ironique, décelable par l'intensification « notre si cher pays », qu'il formule, fait écho aux discours de Louisa Hanoune : il feint d'entrer dans son jeu et de croire réellement aux arguments qu'elle a auparavant avancés quant aux dangers qui menaceraient l'Algérie si Bouteflika n'était pas réélu. Le journaliste adopte ici une posture d'une *naïveté feinte*.

→ « *Les élections anticipées ne mettront pas le pays en danger.* »

Séquence 06 : « Je n'ose croire qu'après avoir si bravement, si vaillamment défendu notre pays, avoir si courageusement fait barrage à toutes les tentatives mesquines et assassines de nous dicter une ligne de conduite, tu te rangeasses aujourd'hui aux côtés des déstabilisateurs. Non ! Je sais que tu ne le penses pas un seul instant. »

- **Support :** « je n'ose croire »
+ « Non ! Je sais que tu ne le penses pas un seul instant. »

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

- **Signal** : l'intensification par « si »
+ « tu te rangeasses »

Les adjectifs axiologiquement positifs, intensifiés par l'adverbe « si », forment une série accumulative hyperbolique qui dénonce l'ironie. Celle-ci renverse l'orientation de l'hyperbole, si bien que cette évaluation excessivement favorable devienne un jugement contraire. Cette hyperbole prend encore une orientation ironique par l'indignation feinte réalisée sur le mode du subjonctif « tu te rangeasses », qui réagit aussi rétroactivement sur la déclaration « je n'ose croire » et la dément, et prospectivement sur le commentaire ironique « Non ! Je sais que tu ne le penses pas un seul instant ». Celui-ci est aussi contrecarré par nos connaissances du profil et de l'image d'opposante auxquels se revendique d'appartenir Louisa Hanoune.

→ « *Louisa Hanoune revendique de faire partie de l'opposition.* »

Séquence 07 : « Le monsieur est en cours de mandat. Il doit aller jusqu'au bout. Et tu dois rester à ses côtés comme tu l'as été aussi constamment, aussi féroce, aussi assidument, aussi... aussi, mordant tous ceux qui évoquaient il y a quelques mois à peine, du bout de leurs lèvres, la possibilité d'une procédure d'empêchement, l'activation de l'article 88 et autres gadgets de la large panoplie déstabilisatrice dont dispose la perfide main de l'étranger. »

- **Support** « Tu dois rester à ses côtés »
- **Signal** : « comme tu l'as été aussi (...) mordant »
+« Perfide main de l'étranger »
+Nos connaissances encyclopédiques (politiques)

L'injonction de H. Laâlam à Louisa Hanoune de continuer à soutenir le Président est ironique dans la mesure où l'argument du soutien inconditionnel au Président n'est pas vrai : nos connaissances de la carrière et du profil politique de Louisa Hanoune, Secrétaire générale du PT (Parti des Travailleurs) un parti de l'opposition, démentent cet argument et dénoncent l'ironie du journaliste. L'ironie est préalablement décelable dans la présentation hyperboliquement caricaturale de cet argument : l'intensification par l'adverbe « aussi », l'emploi d'adverbe péjoratif décrivant le soutien de L. Hanoune au Président : « féroce » et le verbe

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

« mordant », ajouté à cela les points de suspension et la répétition de « aussi », dont la fonction est d'introduire une suite, un prolongement dans la description et une « nonchalance » de la part du journaliste de prendre la peine de décrire l'attitude et le comportement de sa cible, ce qui trahit sa sincérité et la crédibilité de l'argument de l'assiduité dans le soutien au Président. De même que la phrase « la perfide main de l'étranger » est *en mention*, pas *en emploi*, des discours conventionnels de Louisa Hanoune : l'argument de « la perfide main de l'étranger » est le rempart phare de la Secrétaire générale du PT dans toutes les situations problématiques auxquelles fait face le pays.

→ « *Louisa Hanoune n'est pas stable dans son soutien au Président.* »

→ « *La main étrangère est une pure invention.* »

Séquence 08 : « Non Tata ! Je ne te laisserai pas t'égarer en route, te renier ainsi. Ton combat a été tellement exaltant de soutien au monsieur qu'il ne mérite pas de finir ainsi, en lacs tortueux, en clapotis ridicules. Boutef^o un jour. Boutef^o toujours ! Hein, ma Tata ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue. »

- **Support :** « Non Tata ! Je ne te laisserai pas t'égarer en route, te renier ainsi. »
- **Signal :** « tellement exaltant »
 - + « Hein, ma tata ? »
 - + Nos connaissances de la réputation de Louisa Hanoun

La surenchère dans la description du soutien de Louisa Hanoune à Bouteflika par « tellement » dénonce la feintise et l'ironie du journaliste (comme nous l'avons précisé plus haut, Louisa Hnaoune est Secrétaire Générale du PT), laquelle culmine par l'interrogation « Hein, ma tata ? » qui souligne une insistance incitative appuyant la consigne résumée dans cette formule « Boutef^o un jour. Boutef^o toujours ! », que nous avons essayée d'interpréter dans l'analyse de la Séquence 01 (titre).

→ « *Louisa Hanoune est instable dans son positionnement politique.* »

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

Dans la titraille, le lien que l'on a pu déceler entre le titre et le sous-titre concerne : « la répétition, la constance » ; dans le sous-titre, il est question de présumée implication constante des Algériens dans le terrorisme en Tunisie et dans le titre, il est question de la constance du pouvoir de Bouteflika.

Dans le titre, des compétences linguistiques et culturelles sont requises pour reconnaître et décoder l'allusion ironique pour que puisse s'établir une connivence ludique dans le détournement lexical et culturel dans le partage d'un certain savoir avec le lecteur.

Le journaliste tantôt parodiste tantôt ventriloque tourne en dérision sa cible Louisa Hanoune et la fait descendre de son piédestal : une connivence de dérision est créée avec le lecteur en parodiant la Secrétaire générale du PT. L'hyperbole du positif ainsi que l'hyperbole du négatif participent à cette mise en scène. Le journaliste joue *les faux naïfs* -selon la terminologie d'Alain Berrendonner- en feignant de croire aux discours de sa cible.

Une autre connivence qui relève aussi bien de la dérision, du ludique que du culturel : l'allusion à la formule figée « Héros un jour, héros toujours ». Une connivence de dérision qu'on dégage par le diminutif « Boutef » et par le fait que cela constitue une sorte de leçon de la part du journaliste à Louisa Hanoune, une connivence culturelle par la reconnaissance de cette allusion et une connivence ludique liée au caractère de l'association : Boutef et héros, et le plaisir à reconnaître cette association.

Par cette parodie ironique de Louisa Hanoune, le billet est traversé par le discours politique et donc idéologique.

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

2. Analyse du billet 02

Séquence 01 : « Encore un p'tit dernier pour la route, et après, juré promis, j'arrête ! »

- **Support :** « j'arrête ! »
- **Signal :** « juré promis »

Ce titre résume la thématique du billet : le mensonge. Il fait un clin d'œil au sujet qui va être traité dans l'article : l'appel à cesser le mensonge proféré par Ahmed Ouyahia. Il fait un jeu de mots en inversant l'expression performative: « promis juré » par « juré promis », la formule de promesse n'a en principe plus d'efficacité, c'est-à-dire, que l'acte illocutoire de promesse n'aura pas d'effet : le journaliste ne va pas tenir sa promesse d'arrêter.

→ « *Je continue !* »

Séquence 02 : « Aperçu à Paris en train de faire des courses aux Galeries Lafayette, Saâdani a tenu aussitôt à préciser : « j'ai...

... transmis les tickets de caisse à Toufik ! »

- **Support :** « j'ai... ...transmis les tickets de caisses à Toufik ! »
- **Signal :** les doubles points de suspension, l'espace et le gras.
+Nos connaissances de l'emploi précédent de cette phrase qui constitue le support.

Bien que la phrase soit mise entre guillemets et qu'elle soit attribuée explicitement par le journaliste à Amar Saâdani (Secrétaire général du FLN, Front de Libération Nationale), elle ne constitue pas une « citation » proprement dite : les propos imputés à Saâdani n'ont pas été tenus par lui. Si le journaliste a « fabriqué » cette citation, c'est parce qu'elle fait allusion à une autre phrase qui a bien été prononcée par Saâdani. Le Secrétaire général du FLN est soupçonné de blanchiment d'argent. En s'expliquant sur l'origine des fonds qui lui ont permis d'acquérir des biens immobiliers en France, il avait indiqué à la presse : « *J'ai remis le dossier de acquisitions au général Toufik* ». C'est à cette citation que le journaliste fait allusion.

Pour décrire ladite phrase échoïque : le journaliste, pris comme locuteur L, fait exprimer par un énonciateur E, assimilé à Amar Saâdani, l'opinion de remettre ou transmettre

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

des informations à Toufik, responsable du DRS (Direction des Services Secrets). Ce qui marque cette assimilation est l'identité de la structure morphosyntaxique entre l'énonciation ironique et celle que le SG du FLN, avait auparavant, accomplie à son propre compte de « façon sérieuse ». Cette fausse attribution à Saâdani ajoute de l'incongruité à la situation, ce que marquent les points de suspension et l'espace.

La motivation du journaliste par cette citation ironique, en la mettant en relation avec la thématique du billet qu'est le mensonge, est d'accuser le SG du FLN de mentir sur le fait qu'il a rendu compte de ses acquisitions au Général Toufik.

→ « *Saâdani n'a pas transmis les dossiers d'acquisition au général Toufik.* ».

Séquence 03 : « Ouyahia qui demande à Sellal de ne plus mentir à ce peuple, avouez tout de même que c'est l'art de l'autodérision porté à son summum, élevé aux cimes du génie ! J'ose juste espérer que mon H'mimed adoré était en face d'un miroir lorsqu'il a prononcé cette phrase historique, en passe de devenir culte. Il faut arrêter de mentir à ce peuple ! »

- **Support :** « cimes du génie ! »
+« en passe de devenir culte »
- **Signal :** Nos connaissances linguistiques

Ces expressions qui servent de support à l'ironie font partie de ce que C. Kerbrat-Orecchioni appelle des ironies lexicalisées. Selon la linguiste, ces expressions sont fréquemment utilisées de manière antiphrastique et peuvent être considérées comme des sortes des clichés ironiques.

Séquence 04 : Oui ! Mais quand faut-il arrêter, ya Si Ahmed ? Avant ou après ta 3 456e nomination au poste de ministre de la Justice, de chef du gouvernement, de super-ministre d'Etat ou de ta 3 457e mise en réserve de la république super-menteuse ? »

- **Support :** la question rhétorique (soulignée)
- **Signal :** la surenchère et nos connaissances sur les précédents d'Ouyahia

Ahmed Ouyahia, Secrétaire général du RND (Rassemblement National

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

Démocratique) et Chef du Cabinet du Président de la république, a lancé un appel au Premier ministre Sellal lui demandant de ne plus mentir au peuple sur la situation financière du pays : Ouyahia est alarmiste et prévient de l'éminence d'une crise économique alors que le Premier ministre préfère rassurer le peuple. Hakim Laâlam le prend au mot et retourne contre lui son appel d'arrêter le mensonge.

Par sa question rhétorique ironique, le journaliste surenchérit démesurément le nombre de fois qu'Ouyahia a occupé les fonctions citées. Celles-ci servent d'arguments et mettent en cause la légitimité et la crédibilité d'Ouyahia : le fait qu'il a occupé ces fonctions tant de fois présuppose que c'est un « menteur », ce qu'explicite clairement « ta 3457 mise en réserve de la république super-menteuse » qui signifie : être disponible si les circonstances l'exigent. Elles présupposent qu'Ouyahia ment et a menti. Le journaliste adhère à l'appel d'Ouyahia de cesser le mensonge, mais ce sur quoi il n'est pas d'accord, c'est la personne qui est à l'origine de cet appel.

→ « *Ouyahia a menti et continue à mentir.* »

→ « *C'est à Ouyahia d'arrêter de mentir.* »

Séquence 05 : « Mais non, je ne cherche pas de poux dans les têtes aujourd'hui dégarnies, pour certaines même blanchies sous terre des cadres injustement emprisonnés, lorsque je pose cette question. C'est juste que j'aime la précision. Et donc, je souhaiterais savoir quand exactement le top-départ va être donné à ce « cessage » de mensonge auquel tu viens d'appeler »

- **Support :** « C'est juste que j'aime la précision. »
- **Signal :** « les têtes aujourd'hui dégarnies, pour certaines même blanchies sous terre des cadres injustement emprisonnés »
+ Nos connaissances de la motivation du journaliste.
+ Nos connaissances sur l'actualité

Le journaliste feint de vouloir rejeter toute mauvaise interprétation par le billet du conjonctif « Mais non ». Or il ne fait que continuer les insinuations. Ouyahia ayant géré les affaires de l'Etat en occupant les fonctions citées -dans la section précédente- en sa qualité de

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

ministre, Premier ministre ou chef du gouvernement, il y a eu une dissolution des entreprises et des emprisonnements de cadres. « Ne pas chercher de poux dans les têtes aujourd'hui dégarnies, pour certaine même blanchies sous terre » contient un présupposé détecté grâce à l'adverbe « aujourd'hui » qui présuppose que « ces têtes dégarnies » connotant la vieillesse voire la sénilité et d'autres têtes « blanchies sous terre » désignant par là métaphoriquement la mort de ces personnes : la tête (crâne) étant de couleur blanche lorsqu'elle est enterrée, sont impliquées dans l'emprisonnement de cadres et qu'elles n'ont pas été jugées pour ce crime.

L'ironie du journaliste repose sur une contre-vérité : aimer la précision ne peut être une cause de son insistance. L'ironie est aussi accentuée par l'usage du conditionnel, forme de politesse « je souhaiterais savoir » qui marque un contraste avec la situation d'énonciation.

→ « *Volonté de savoir la véritable raison derrière cet appel.* »

Séquence 06 : « Ah ! Ben oui ! Je n'aimerais pas être pris de court, rater ce moment magique, passer pour une buse qui dormait alors que sous l'impulsion de celui qui n'a jamais menti à ce peuple durant toute sa carrière, le régime a enfin décidé d'arrêter «lek'dheb». Mais par-dessus tout, j'aimerais tant savoir pourquoi c'est maintenant qu'il faut enfin dire la vérité au peuple, et pas une heure avant ? »

- **Support :** « Ah ! ben oui ! Je n'aimerais pas être pris de court... »
- **Signal :** Nos connaissances de la motivation du journaliste

Les raisons invoquées ou inventées par le journaliste sont trop faibles pour justifier son insistance, ce qui dénonce l'ironie, laquelle est teintée de raillerie lorsque le journaliste exagère dans la présentation de « fausse question » formulée au conditionnel-formule de politesse-, comme « j'aimerais tant savoir (...) pas une heure avant ? ».

→ « *Volonté de savoir pourquoi c'est à ce moment précis que l'appel se fait.* »

Séquence 07 : « Cette question, je ne peux la poser qu'à H'mimed, nouveau MTM, Maître du Temps des menteurs. Lui doit savoir pourquoi la vérité, c'est maintenant. Il l'a décrété, donc, il sait. Donc, il a reçu un signal. Donc, il a eu une révélation. Donc, il a été mandaté. C'est

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

beau, mais c'est en même temps troublant. Confier à un homme, un seul homme le pouvoir d'ordonner à toute la tribu d'arrêter de mentir ! Plus troublant encore ! Lorsque Si Ahmed annonce que le temps du mensonge est terminé, est-il en train de dire la vérité ou ment-il ? »

- **Support** : l'assertion
- **Signal** : l'insistance par « donc »
+ « c'est beau »

Dans cette séquence le journaliste prétend raisonner de manière logique à travers l'usage de « donc » et arriver au résultat selon lequel, Ahmed Ouyahia n'est pas le seul à mentir au sein du gouvernement. De plus, Hakim Laâlam fait allusion au fait qu'Ahmed Ouyahia est missionné.

→ « *Ouyahia a été mandaté pour faire cet appel d'arrêter le mensonge* »

Séquence 08 : « Comment croire quelqu'un qui a été le pivot d'un système basé sur le mensonge lorsqu'il revient drapé dans une belle chemise blanche amidonnée nous jurer que «lek'dheb, c'est terminé» ? Faut-il se fier à la couleur de la chemise ? A celle des poils de plus en plus blancs de sa moustache ? Ou à son proverbial sourire Tantra lorsqu'il menace de sortir des chiffres à l'appui de sa théorie. »

- **Support** : L'ensemble des questions
- **Signal** : Connaissances culturelles

Le journaliste se pose la question du paramètre à prendre en considération pour juger si Ahmed Ouyahia dit la vérité. Il y apporte des éléments de réponse absurdes dévoilant sa feintise : la couleur de sa chemise blanche, les poils de plus en plus blanc de sa moustache. Ces éléments seront développés dans la partie commentaire de ce billet, faisant appel au stéréotype de l'homme viril que se représente la société.

→ « *Ouyahia n'a pas de crédibilité.* »

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

Séquence 09 : « Et puis question suprême : H'mimed nous balancera-t-il les mêmes chiffres ayant déjà servi du temps du mensonge pour défendre sa nouvelle théorie sur la vérité ? Statistiquement, de combien les instituts de sondage dont nous ne disposons pas encore créditent-ils le vrai-faux Ouyahia ? Et puis, me croirez-vous si je vous dis que là, maintenant, il est temps d'arrêter d'écrire, et de lire et de vous mettre résolument à fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue ? »

- **Support :** l'ensemble des questions
- **Signal :** « nouvelle théorie sur la vérité »

L'enchaînement des questionnements visent à railler la cible, Ouyahia. Le journaliste sous-entend par là que cet homme politique ne dispose d'aucune couverture qui lui permettrait de s'adresser au peuple étant donné qu'il a menti dans son passé. Le signa « nouvelle » présuppose qu'il y avait avant une autre théorie de la vérité, et donc que même avant, Ahmed Ouyahia faisait des déclarations mensongères.

→ « *Ouyahia ne dispose d'aucune légitimité et d'aucune crédibilité.* »

Comme on l'a souligné dans l'analyse de la titraille, le lien unissant le titre et le sous-titre est celui du mensonge. Le journaliste impute aux deux personnalités politiques : Ahmed Ouyahia et Amar Saâdani de faire des déclarations mensongères établissant ainsi avec le lecteur une connivence de dérision et de critique.

Le billet tourne en dérision la cible : Ahmed Ouyahia. Il fait d'un coup un plaidoyer ironique par le langage hypocoristique : « Hmimed, Hmimed adoré », de l'autre un réquisitoire par des axiologiques : « MTM, Maître des Temps des menteurs ». Hakim Laâlam fait appel à des représentations sociales concernant la conception que se fait la société de l'homme viril, honnête. Des connotations socioculturelles jouant sur le stéréotype sont décelées : « la couleur de la chemise blanche » connotant la propreté, chasteté, l'honnêteté; « Moustache blanche » connotant la vieillesse, la sagesse.

On peut aussi ajouter comme connotateur socioculturel, ce particularisme lexical : « cessage » et l'arabe « lekhdeb », le tout créant une connivence culturelle avec le

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

lecteur. Ce billet est alors habité d'un discours social, politique et religieux puisqu'on parle d'un péché qu'est le mensonge.

L'ironie dans ce billet se construit principalement sur l'allusion et sur des sous-entendus.

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

3. Analyse du billet 03

Séquence 01 : « L'extraordinaire fable de la note qui tua le paradis ! »

- **Support :** « tua le paradis »
- **Signal :** « fable » et le point d'exclamation

Ce titre contient une ellipse lexicale de la deuxième partie du mot composé soulignée : « paradis fiscal », ce qui crée l'absurde consistant en l'absence de lien sémantique et un manque de vraisemblance dans la conjonction de deux univers (note et le paradis). Hakim Laâlam par cette ellipse fait l'analogie entre le paradis : lieu de félicité d'où Adam et Eve ont été chassés après avoir goûté au fruit défendu, et le paradis *fiscal* (*ellipse*) : pays où la souplesse du régime fiscal autorise des opérations ou des placements financiers extrêmement lucratifs.

L'ironie se greffe à l'absurde par l'antiphrase qu'on relève : le support est inversé vers son contraire (n'a pas tué le paradis) par le signal : « fable » dont le sens est : histoire non crédible, blague, le choix de ce mot démontre que le journaliste lui-même ne croit pas en l'efficacité de la note. Le rôle du point d'exclamation est de créer une distance, preuve que le journaliste n'assume pas le dit et en pense tout le contraire. Le sens suggéré est :

→ « *Le paradis perdu est une fable.* »

→ « *La note de Sellaal a fait vivre le paradis fiscal.* »

Séquence 02 : « Barack Obama dénonce les chefs d'État africains qui gouvernent leurs pays à vie. Purée ! Heureusement que...

... nous ne sommes pas concernés ! »

- **Support :** « ... nous ne sommes pas concernés ! »
- **Signal :** « Purée ! Heureusement que... »

Le recours aux points de suspension sert à introduire un paradoxe. Il s'agit d'une ironie paradoxale dans la mesure où le signal ne vient pas uniquement contredire le support, mais entre en paradoxe avec lui. Selon notre savoir partagé, l'Algérie est bien gouvernée par un président qui cumule des mandats. C'est une ironie par contre vérité.

→ « *Nous sommes bien concernés.* »

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

Séquence 03 : « Dans une note très sérieuse, rédigée sur du papier encore plus sérieux, avec l'en-tête sévère de l'hypersérieuxSellal, le Premier ministre instruit le gouverneur de la Banque d'Algérie de ne plus accepter de domiciliations bancaires dans les... paradis fiscaux ! Ya dini ! Donc, ça y est ! nous venons de gagner la bataille et la guerre contre la corruption. »

- **Support :** Qualification de la note de sérieuse.
- **Signal :** « sérieux », « encore plus sérieuses », « l'hypersérieux »
 - + Points de suspension et le point d'exclamation
 - + « Ya dini ! Donc, ça y est ! »

La répétition de l'adjectif axiologiquement positif « sérieux », et son intensification par des adverbes « très, encore plus, hyper » forme une série accumulative hyperbolique positive qui révèle l'ironie et l'intention sarcastique du journaliste et renverse l'orientation axiologique positive de l'hyperbole pour donner à entendre une évaluation négative. Cette évaluation négative et sarcastique est rendue plus intense par le point d'exclamation et les points de suspension qui ont ici le rôle de marquer en quelque sorte l'absurde et l'incongruité de la situation : promulguer une note pour éradiquer les paradis fiscaux.

Le méta-commentaire du journaliste : «Ya dini ! Donc ça y est ! Nous venons de gagner la bataille et la guerre contre la corruption » accentue encore l'ironie en feignant l'enthousiasme par rapport à l'action du Premier ministre.

→ « *La note du Premier ministre n'a pas éradiqué la corruption.* »

Séquence 04 : « Fallait juste y penser. Interdire par simple note les paradis fiscaux. Et c'est là que tu te demandes ce que foutent vraiment les autres dirigeants des autres pays de la planète. Pourquoi ils n'arrivent pas à gagner face au fléau des paradis fiscaux ? Alors que la solution était là, à portée de leur petite cervelle, dans ce royaume de «génies» qu'est l'Algérie.»

- **Support :** « fallait juste y penser.»
 - « petite cervelle »
- **Signal:** « interdire par simple note les paradis fiscaux »
 - + « ce que foutent »

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

+ «dans ce royaume de «génies» qu'est l'Algérie »

+ Nos connaissances partagées

L'adhésion du journaliste à l'action du Premier ministre par le commentaire méta-énonciatif : « Fallait juste y penser » est démasquée comme ironique par l'argument paradoxal que le journaliste introduit pour la justifier : « interdire par simple note les paradis fiscaux ». Le recours au registre familier « foutent vraiment » annonce une duplicité et un désengagement de la part du journaliste.

L'utilisation du terme « génie » est presque systématiquement associée à l'ironie (fait partie des ironies lexicalisées), le journaliste par l'ajout des guillemets affiche encore plus ses distances et son désengagement et le fait qu'il sous-entend carrément l'inverse. En effet, la qualification des autres dirigeants politiques de « petite cervelle » est dénoncée comme ironique par nos connaissances partagées. En somme le journaliste a effectué une inversion ironique des qualificatifs. Par royaume, le journaliste désigne le gouvernement :

→ « *Il n'y a pas de génies dans le gouvernement.* »

Séquence 06 : « Une note, un bout de papier et hop ! Les méchants paradis fiscaux sont héroïquement défaits par l'Algérie triomphante. Sans même dépenser un sou dans la formation de limiers, de policiers et de gendarmes spécialisés dans le traçage et la traque internet de ces véritables filières mondiales d'évasion fiscale et de fonds. »

- **Support :** « une note un bout de papier et hop ! »
- **Signal :** « les méchants », « héroïquement »
+ « sans même (...) »

Le support : « Une note, un bout de papier et hop ! » qui suppose que c'est une entreprise facile » : hop suggérant un changement de situation rapide, en un claquement de doigt, allusion à la puissance suprême du décideur qui s'apparente à celle du Dieu suprême qui ôta le paradis au couple Adem et Eve suite à une faute (une note), un bout de pomme (un bout de papier) et renversé par « Les méchants paradis fiscaux sont héroïquement défaits par l'Algérie triomphante » qui sous-entend qu'il s'agit d'une entreprise difficile car décrite comme héroïque. Cet énoncé prend un air sarcastique par la qualification des paradis fiscaux

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

par l'adjectif « méchants » qui a une connotation puérile. L'autre segment « sans même ...et de fonds » par son introduction par la locution adverbiale « sans même » étaye le dire implicite du journaliste :

→ « *l'Algérie n'a pas fait d'efforts pour la lutte contre la corruption fiscale.* »

Séquence 07 : « Alors que dans le même temps, Américains, Européens et autres mous du ciboulot foutent en l'air un fric fou à former pendant des années des inspecteurs capables de déceler dans des fichiers pourtant effacés des disques durs toute trace de transaction abritée aux îles caïman ou à Singapour. »

- **Support :** « Européens et autres mous du ciboulot »
- **Signal :** « foutent en l'air un fric fou à former pendant des années ... »
+ nos connaissances sur le référent décrit

La qualification des Américains et des Européens par des « mous du ciboulot », lesquels selon notre savoir partagé forment une grande intelligence, est renversée par le signal : « foutent en l'air un fric fou à former » expression du registre familier, annonçant un dire qui va confirmer l'emploi ironique de support. De fait, le sens de l'action de former des inspecteurs pour lutter contre l'évasion fiscale « dément » à son tour la désignation des auteurs de ladite formation de « mous du ciboulot »

→ « *« Les Américains et les Européens investissent pour lutter contre les paradis fiscaux. »*

→ « *Notre "fric" est jeté en l'air* »

Séquence 08 : « Pourquoi diantre dilapider ainsi l'argent du contribuable lorsqu'une seule note, une petite directive suffit à faire rendre gorge à Antigua-Et-Barbuda, hein ? »

- **Support:** la question rhétorique
- **Signal :** « diantre »
+ « une seule note, une petite directive »
+ « hein ? »

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

Cette question rhétorique prend une orientation ironique par le morphème interrogatif « Hein » qui suscite une réponse positive malgré le caractère inacceptable et absurde de la question. L'ironie est aussi accentuée par l'expression : « une seule note, une petite directive. »

Ajoutée à cette incontestabilité de la question, l'interjection « diantre » faisant parti du langage soutenu, dévoile le sarcasme et la distanciation du journaliste.

→ « *Une note ne suffit pas à rendre gorge à Antigua-Et-Barbuda.* »

Séquence 09 : « J'entends d'ici les pleurs et les lamentations de nos accros aux paradis fiscaux. Ils chialent tout leur saoul les temps anciens, ceux d'avant la note. Echeh, bandits ! D'ailleurs, y a pas qu'ici que ça pleure. Me parviennent aussi les larmes et les spasmes désespérés des banquiers de Monaco, des îles Vierges et d'Andorre réunis. Terrés au fond de leurs succursales, ils sont tétanisés par la teneur de la directive sellal. »

- **Support :** « J'entends d'ici »
 - « Me parviennent aussi »
- **Signal :** « les pleurs et les lamentations »
 - + « Ils chialent tout leur saoul »
 - + Echeh
 - + « nos connaissances du contexte »

L'hyperbole caricaturale par l'emploi des expressions « chialer, lamentations, larmes et spasmes désespérés » produit un effet de dramatisation qui trahit la plausibilité de telles conséquences dévoilant l'ironie. Ceci contraste avec l'interjection, faite en arabe algérien, laquelle a une connotation puérile : « Echeh ». Il s'agit d'une contre-vérité.

→ « *La note de Sellal n'a eu aucun effet.* »

Séquence 10 : « Au G20, sommet qui s'est intéressé lors de sa dernière réunion, en plus du dossier grec, à la question des paradis fiscaux, on en est également convaincu : il y aura désormais un avant la note algérienne et un après. Grâce à l'Algérie, les paradis fiscaux auront

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

vécu. »

- **Support :** « Grâce à l'Algérie, les paradis fiscaux auront vécu. »
- **Signal :** contexte

Information et affirmation fabriquées par le journaliste pour encore continuer dans l'hyperbole. Il s'agit d'une ironie par contre-vérité que le contexte démasque.

→ « *L'Algérie n'a pas mis fin au paradis fiscaux.* »

Séquence 11: « Vive le seul paradis qui vaille que l'on prenne des risques pour lui : le paradis du rire gratuit, sans taux d'intérêt, sauf celui de se détendre les zygomatiques. Merci pour ce moment comme dirait Valérie. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue. »

- **Support :** « (...) vaille la peine que l'on prenne des risque pour lui »
- **Signal :** cotexte

L'ironie se situe au niveau du présupposé « qui vaille la peine que l'on prenne des risques pour lui... », l'élément souligné nous fait comprendre que :

→ « *Le Premier ministre n'a pas pris de risques pour mettre fin aux paradis fiscaux.* »

Après lecture et analyse du billet, une cohérence et une cohésion s'installe et fait dissiper le non-sens qu'on a rencontré dans la titraile. Dans le titre, il est question d'une action du Premier ministre qui vise à mettre fin à la corruption fiscale ; dans le sous-titre, il est question de la déclaration d'Obama, Président des U.S.A, dénonçant l'acharnement des présidents à rester au pouvoir, une sorte aussi de corruption mais de corruption électorale. Le lien entre les deux éléments concerne alors la corruption. Ce parallélisme se poursuivra dans tout le billet.

Le billet est bâti sur une dialectique ironique où s'affrontent deux entités : l'Algérie représentée comme le « royaume de génies » et une autre entité, celle de l'Occident représentée par les Américains et les Européens qualifiés de « mous du ciboulot ». Il fait une comparaison

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

entre les efforts dans la lutte contre l'évasion fiscale et cristallise ainsi le fossé qui les sépare. Par là, le journaliste remet en cause la doxa selon laquelle « le statut et l'image que se donne l'Algérie de lutter contre la corruption » en mettant à mal leurs efforts.

Cette remise en cause de la doxa apparaît dès le début du billet, en prenant pour cible la personnalité du Premier ministre et en le désignant sarcastiquement comme quelqu'un d'« hyper-sérieux ». Le journaliste par cette dénomination touche à une autre doxa, celle de "l'image d'être sérieux que le gouvernement attribue à ses représentants" et qui, dans ce cas est niée par un acte ironique. Ceci participe à l'instauration d'une connivence cynique et critique avec le lecteur.

Une autre dialectique serait aussi le langage qu'adopte le journaliste allant du registre le plus familier au plus soutenu de la langue française. Des mots ou plutôt des interjections dans la langue maternelle de la grande majorité des lecteurs, l'arabe algérien, sont éparpillés dans le billet, moyen d'accrocher le lecteur, de consolider la connivence ludique et culturelle et de participer au déclenchement de l'ironie. Une compétence linguistique et culturelle est requise pour pouvoir comprendre le dit explicite de l'article et le dit implicite ironique.

Le journaliste critique à travers l'ironie une action politique et la tourne en dérision par le recours à des hyperboles caricaturales. La dernière séquence du billet : « Vive le seul paradis qui vaille que l'on prenne des risques pour lui : le paradis du rire gratuit, sans taux d'intérêt, sauf celui de se détendre les zygomatiques », met l'accent sur la visée humoristique de dérision du journaliste laquelle contraste avec la chute « Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue », le cauchemar renvoyant aux comportements, aux décisions qui émanent du gouvernement.

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

4. Analyse du billet 4

Séquence 01 : « Non à la double peine contre nos frères !

Solidarité avec zawaliya ! »

- **Support** : « Non à la double peine »
« solidarité »
- **Signal** : « nos frères »
+ « zawaliya »
+ Nos connaissances culturelles.

Après la lecture du billet, le teneur ironique du titre apparaît. En reliant les cataphores « nos frères » et « zawaliya » à leurs référents, nous décelons un paradoxe ironique. Le terme « nos frères » renvoie aux hommes politiques et plus précisément à Ammar Saâdani et aux membres de son parti, le FLN (Front de Libération National), la désignation de ceux-ci de « nos frères » ne correspond pas à la signification du mot « frère », lequel a une connotation socioculturelle qui détermine son usage. Yacine Derradji l'a analysé :

« Les mots frère et sœur connaissent une extension sémantique plus grande [en comparaison à père et mère], ils désignent aussi les personnes qui partagent les mêmes traits distinctifs culturels ou religieux (appartenance au même pays, à la même société, à la même famille politique, à la même tribu, etc.) [...] une extension sémantique conséquente des mœurs, de la tradition arabo-musulmane ... » (2004 : 17-18).

À partir de cette définition (particulièrement les segments soulignés), et nos connaissances de la valeur que véhicule ce terme : « frères », « *el khaoua* » qui, par extension à frères musulmans, renvoie aux moudjahidines et signifie « membre liés jusqu'à la mort », nous saisissons mieux l'usage ironique paradoxal, car il remet en cause la logique de la doxa qui réserve cet usage de « frère » qu'à des personnes avec lesquelles on partage certaines caractéristiques et avec lesquels on est solidaire.

Le même principe concernant l'usage de « zawaliya » : terme de l'arabe algérien signifiant : pauvres, misérables... pour désigner les hommes politiques lesquels sont selon notre savoir partagé, des individus aisés. La charge sémantique et la connotation socioculturelle que recouvre « zawaliya » a motivé son usage.

Concernant l'usage de l'expression « double peine » pour renvoyer à la double taxe d'impôt, faisant davantage penser à une peine de prison qu'à une taxe d'impôt, est d'une ironie

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

cocasse.

→ « *Pas de solidarité* ».

Séquence 02 : « *Le joueur de foot Slimani arrosé avec du champagne à l'issue d'un match. C'est une honte ! Un scandale ! A-t-on idée de...*

... gaspiller ainsi ce breuvage !

- **Support :** « gaspiller ainsi ce breuvage ! »
- **Signal :** « C'est une honte ! Un scandale ! »
+ les doubles points de suspension et l'espace.

Le rôle des points de suspension est ici d'introduire un « sous-entendu malicieux ». On note la présence double des points de suspension. Un espace est mis entre ces signes typographiques, manière de signaler encore plus le décalage et le grand écart entre ce que l'on attend et ce que l'on va avoir : une sorte d'incongruence marquée par les points de suspensions double et par l'espace entre eux.

Ladite incongruence concerne le fait que le journaliste s'exclame et s'indigne non pas parce qu'on a arrosé le joueur de foot Slimani -lequel en se faisant arroser avec du champagne par l'un de ses co-équipiers s'est emporté contre lui et est allé directement se rincer avec de l'eau, ce qui prouve sa confession musulmane- mais du fait que l'on a pu « gaspiller du champagne ». Le journaliste prend en quelque sorte le contre-pied de la réaction du joueur et aussi de l'horizon d'attente du lecteur qui s'attendrait « logiquement » à une indignation portant sur le profane et le sacré. Le sous-entendu est :

→ « *Le champagne, un élixir à ne pas gaspiller.* »

→ « *Les préceptes religieux m'importent peu.* »

Séquence 03 : « Arrêtez de vous plaindre, de gémir et de vous lamenter sur le fait que vous allez bientôt raquer, cracher dans le bassinnet avec cette histoire de taxe d'habitation

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

généralisée. C'est de l'égoïsme citoyen ! Vous ne pensez qu'à votre petite pomme et à cette feuille brun-roux sur laquelle figure une modeste somme en dinars. »

- **Support :** « une modeste somme en dinars »
- **Signal :** « cette feuille brun-roux »
+ « C'est de l'égoïsme citoyen ! »

Cette séquence est une hyperbole du négatif par l'accumulation de « gémir, raquer, cracher dans le bassinet », laquelle instaure une distance entre le sujet énonciateur et le sujet de l'énoncé : on comprend alors que le journaliste feint de reprocher aux citoyens de se plaindre du fait qu'ils vont payer une somme qualifiée de « modeste », mais qui est désignée par « feuille brun-roux », correspondant au billet de 1000 DA. Cette somme est importante pour le citoyen et aux yeux du journaliste aussi. Cette antiphrase dévoile encore l'ironie qui culmine par l'exclamation feinte : « C'est de l'égoïsme citoyen ! »

→ « *Vous avez le droit de vous plaindre car la somme est importante.* »

Séquence 04 : « Avez-vous songé une seconde à vos compatriotes qui, en plus de la lourde charge de vous gouverner, doivent payer deux taxes d'habitation ? Ici et là-bas ? Et là-bas, je vous le signale, ils paient en devises, les pôvres ! Non ! Il faut absolument vous départir de cette position victimaire et sortir de ce cercle nombriliste. »

- **Support :** « compatriotes »
- **Signal :** « la lourde charge de vous gouverner »
+ « les pôvres »
+ « position victimaire et cercle nombriliste »

L'interpellation du journaliste, à travers la question rhétorique, des citoyens est bâtie sur une contradiction : « compatriote » connote : alliés, personnes du même rang social... qui entre en contradiction avec « gouverner » qui connote la richesse et l'opulence, ce qui invalide la crédibilité de l'interpellation du journaliste et démontre son ironie. L'ironie de l'interpellation est encore marquée par le commentaire « Et là-bas, je vous le signale, ils paient en devises, les pôvres ! » qui explicite un présupposé : en vertu de la loi d'exhaustivité, la formule « Ici et là-bas ? » sous-entend qu'avoir une habitation là-bas, à l'étranger, la paye de

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

la taxe sera avec de la devise.

L'expansion réalisée par le commentaire du journaliste a pour fonction de démasquer le cynisme implicite de la formule journalistique et l'exclamation empathique « les pòvres » démasque le sarcasme : elle connote de par sa graphie et la prononciation aussi, un ton affecté qui dévoile la duplicité du journaliste et son ironie.

→ « *nos gouverneurs ne sont pas des compatriotes.* »

→ « *ces gouverneurs ont des habitations à l'étranger.* »

→ « *le peuple qui se plaint est ignoré.* »

Séquence 05 : « Nous comptons parmi nous des malheureux «nommés» aux postes de commande de ce pays et aujourd'hui frappés par la double peine, la double imposition par taxe d'habitation interposée. C'est une profonde injustice !

- **Support :** « malheureux »
- **Signal :** « “nommés“ aux postes de commande de ce pays »
+ « C'est une profonde injustice ! »

L'ironie est bâtie sur une contradiction explicite. Le support est invalidé par le signal : « malheureux » renvoie à des personnes qui sont dans une situation de dénuement ; or ces mêmes personnes sont « aux postes de commande de ce pays », ce qui nie leur état de pauvreté. L'ironie est en plus appuyée par l'exclamation hyperbolique « c'est une profonde injustice ! ». Aussi, le journaliste a surenchéri la description de la taxe en la qualifiant de « double peine ».

Par ailleurs, nous décelons un sous-entendu ironique : la mise entre guillemets de « nommés » signale la non prise en charge de la signification du mot. C'est une réserve qu'il exprime et un sous-entendu en même temps. Le mot « nommé » implique la tenue d'un acte démocratique, d'un processus électoral. Par la non prise en charge de ce contenu et la distanciation exprimée à travers le signe typographique, le journaliste sous-entend :

→ « *Ce sont nos indus élus qui méritent une surtaxe* »

Séquence 06 : « La LFC, la loi de finances complémentaire, montre là clairement ses carences, ses incohérences et son manque de «professionnalisme » ».

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

- **Support** : l'assertion
- **Signal** : « professionnalisme »

L'indignation du journaliste à travers la question rhétorique et sa critique de la LFC sont ironiques. En effet, en qualifiant la loi de finances de lacunaire et d'incohérente parce qu'elle a imposé des taxes aux hommes politiques est certes ironique. Cependant le contraire de cette assertion à savoir la « LFC est cohérente » n'est pas assumé par le journaliste et ce qui le prouve est la mise entre guillemets de « professionnalisme ». La fonction des guillemets est dans ce cas différente de ce qu'on a vu précédemment lorsqu'on a analysé « nommé ». Ils n'indiquent pas une distanciation mais un « sous-entendu malicieux ». Le professionnalisme signifiant avoir de l'expérience et dans ce cas précis, expérience dans le domaine d'imposition de lois. De fait, on ne manque pas d'expérience dans ce domaine qui est celui d'imposition de lois financières et de taxes injustes car elles éreintent le peuple.

→ « *La LFC est incohérente parce qu'elle impose la taxe au citoyen.* »

Séquence 7 : « Comment le législateur financier qui l'a conçue, cette LFC, n'a-t-il pas pensé au cas de figure de Ammar Saâdani obligé, contraint au corps de payer deux taxes d'habitation dans deux monnaies ? Enfin... dans deux monnaies, façon de parler, bien sûr ! »

- **Support** : la question rhétorique
- **Signal** : « Enfin... dans deux monnaies, façon de parler, bien sûr ! »

Ammar Saâdani est soupçonné de posséder des biens immobiliers à l'étranger et qu'il va donc devoir payer deux taxes d'habitation avec cette nouvelle loi de finances. Le sous-entendu du journaliste est à peine voilé en référant à ces biens à l'étranger par le biais d'une métonymie « deux monnaies ». Par le commentaire méta-énonciatif « Enfin... dans deux monnaies, façon de parler, bien sûr ! », il feint de vouloir se rétracter, ce que marque l'adverbe « enfin » et les points de suspension servant à introduire un correctif ou une nuance à ce que l'on vient d'énoncer, et de ne pas assumer le sous-entendu, mais en fait ne fait que l'explicitier et mettre l'accent sur lui. L'ironie est en plus cristallisée par le modalisateur « bien sûr ! ».

→ « *Possession illégale de biens immobiliers de la part d'A. Saâdani.* »

→ « *Cette LFC épargne les élus en possession de biens à l'étranger et*

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

frappe le simple citoyen »

Séquence 08: « Allons-nous rester ainsi, les bras croisés face à cette situation injuste ? Ne sommes-nous pas algériens, que diable ? Ne nous connaît-on pas partout dans le monde pour notre sens de la solidarité ? De la solidarité agissante ? Alors, agissons frères et sœurs ! Et venons-en aide à nos compatriotes frappés par la double taxe d'habitation. »

- **Support :** les questions rhétoriques
- **Signal :** ce que nous savons des Algériens et de leur réputation.

La séquence ne contient pas de contradiction, pas d'inversion sémantique. Le journaliste présente des faits comme évidents, mais c'est justement cette évidence qui dévoile l'ironie. Nos connaissances sur le sujet de l'énoncé : « la réputation des Algériens », nous permettent de contredire cette évidence/vérité. C'est un des moyens de l'ironie de présenter comme évidents des faits qui ne le sont pas du tout et c'est ceci qui permet au sujet énonciateur de se distancier du sujet de l'énoncé. De plus, « *La question rhétorique (ou question oratoire) n'est pas une phrase interrogative. Le locuteur en use comme d'une figure de style. Son énoncé est l'équivalent d'une phrase déclarative affirmative (si la question est négative) ou négative (si la question est affirmative)* ». (Halba, 2008 : 69).

→ « *Les Algériens ne sont pas connus pour leur esprit solidaire.* »

Séquence 09 : « Lançons à tous les niveaux, dans nos villes et villages, dans les douars les plus reculés, des souscriptions pour ramasser le plus d'argent et aider nos frères de là-haut à régler leurs taxes d'habitation. Surtout celle en euros, en dollars ou en pounds. »

- **Support :** « nos frère »
- **Signal :** « de là-haut »

+ « Surtout celle en euros, en dollars ou en pounds. »

L'enchaînement : « nos frères de là-haut » est paradoxal. « nos frères » comme nous l'avons défini dans l'analyse de la séquence 01 de ce billet, a une connotation socioculturelle et entre en contradiction avec « de là-haut » qui est utilisé de façon métaphorique pour renvoyer

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

au gouvernement, au pouvoir, ce qui crée l'ironie. Celle-ci est d'autant plus marquée par l'adverbe « surtout » qui en feignant de défendre l'idée d'aider « les frères », introduit un argument qui délégitime cette aide par une présupposition. Le posé : « surtout celle en euros, en dollars ou en pounds » et le présupposé, donc le sens connoté est :

→ « *Ils ont des biens immobiliers dans les pays où ces monnaies sont utilisées.* »

→ « *Tout est fait pour protéger ceux de là-haut* »

Séquence 10 : « Et si ça ne suffit pas, n'hésitons pas ! Refaisons le coup de Ben Bella. Exhortons nos femmes, nos sœurs, nos mères, nos compagnes, toutes les femmes valeureuses et solidaires que compte ce pays à hypothéquer leurs bijoux au profit d'une caisse entièrement dédiée au paiement des taxes d'habitation de Ammar El Drabki et de ses compagnons d'infortune. Montrons que dans les moments difficiles, dans les temps de crise et d'injustice fiscale, l'Algérienne et l'Algérien savent être à la hauteur des enjeux. »

- **Support :** exhortation à aider le Secrétaire général du FLN et ses alliés
- **Signal :** « Ammar El Drabki et de ses compagnons d'infortunes »
« injustice fiscale »

L'exagération caricaturale qu'effectue le journaliste en comparant le soit disant état de dénuement et le besoin d'aide financier de certains hommes politiques à l'instar de Ammar Saâdani, à la situation économique de l'Algérie le lendemain de l'indépendance qui a suscité une mobilisation générale des femmes répondant à l'appel de Ben Bella, et son exhortation à refaire cette action, est démasquée comme ironique par la dénomination de Amar Saâdani de Amar El Drabki : terme de l'arabe algérien signifiant jouer à la derbouka, métier que Saâdani exerçait avant d'entrer dans la politique.

Ce métier a une connotation péjorative car il n'est pas valorisé par la société, ajouté à cela qu'il est accolé à un homme politique qui est à la tête du premier parti politique en Algérie. Toutes ces connotations qui se greffent à « drabki », révèle la fausse empathie du journaliste qui prend du coup un air sarcastique.

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

De même, l'expression « ses compagnons d'infortune », renvoyant aux membres du FLN ou à d'autres membres d'autres partis politiques, seraient aussi dans un état de dénuement et devraient bénéficier d'une aide financière, est ironique. L'ironie du journaliste culmine avec l'expression « injustice fiscale » pour renvoyer à cette taxe que doivent payer des personnalités politiques.

→ « *Cette taxe d'habitation est une injustice fiscale par rapport au citoyen.* »

→ « *nous avons largement payés dans le passé.* »

→ « *c'est à ceux de là-haut, aux élus de payer le dû au peuple* »

Séquence 11: « Et surtout, j'insiste là-dessus, n'oublions pas une chose, dans notre élan de solidarité formidable : prenons le soin, parce qu'en plus, ce n'est pas imposable, de fumer du thé et de rester éveillé à ce cauchemar qui continue. »

- **Support :** « élan de solidarité formidable »
- **Signal :** « parce qu'en plus, ce n'est pas imposable »

L'ironie se situe au niveau du présupposé : « parce qu'en plus, ce n'est pas imposable », qui présuppose que la « solidarité formidable » est imposable. Or parler de solidarité nie toute imposition. Cette taxe que doit payer le peuple servira non pas à contrer la crise économique qu'endure le pays en raison de la baisse de la rente pétrolière, mais à financer les biens immobiliers de l'oligarchie représentée par une partie de la classe politique.

→ « *La taxe d'habitation généralisée ne sert pas le pays mais l'oligarchie.* »

Le lien entre le titre et le sous-titre n'a pu être établi qu'à travers le lexique et la connotation socioculturelle qu'il implique. Un renvoi au monde de la tradition musulmane est fait dans le titre par le terme « frères » et dans le sous-titre à la religion chrétienne par le terme « breuvage ».

La connivence qu'ils instaurent avec le lecteur : dans le titre, c'est une connivence de

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

dérision en disqualifiant et en raillant la cible, et dans le sous-titre, c'est une connivence cynique car elle invite à faire partager une dévalorisation des valeurs que la norme sociale considère positives.

Le billet ne traite pas de la loi de finances mais est dédié à la dénonciation des biens immobiliers non déclarés d'AmmarSaâdani. Le journaliste n'en rate pas une occasion pour en faire allusion. La comparaison implicite entre une taxe d'habitation qui doit convoquer une solidarité nationale pareille à celle déclenchée par l'ancien Président Ben Bella lorsque les caisses de l'État étaient vides et qu'il n'y avait d'autres moyens de les remplir que cette solution de faire appel aux femmes en 1962, fait sous-entendre l'énormité de la taxe que doivent payer les hommes politiques possédants des biens immobiliers à l'étranger, entre autres : Amar Saâdani. Le journaliste compare ironiquement le sort de pauvreté dans lequel sont les politiques à l'état de détresse dans lequel a été plongée l'Algérie. Cette comparaison s'applique en fait au citoyen.

Le billet est bâti sur une intertextualité et une inter-discursivité: on trouve le discours sur l'histoire et la politique: l'appel de Ben Bella, le discours religieux : la connotation socioculturelle et une connivence culturelle.

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

5. Analyse du billet 5

Séquence 01 : « Maillot-Tchador ou Parasol-Niqab ? »

- **Support** : l'interrogation
- **Signal** : « Parasol-Niqab »
+ Cotexte du billet

L'ironie de cette question n'a été élucidée que dans la chute du billet. Cette question est ironique car elle ne propose pas de choisir entre l'un et l'autre comme le fait signaler la description péjorative « parasol- iqab ». Cette question résume tout le billet à savoir le dilemme auquel fera face le citoyen qui n'aura plus qu'à choisir entre ces deux extrêmes : Maillot-Tchador ou Parasol-Niqab qui réfèrent aux groupes terroristes : Daesh et Al-Qaida.

L'ironie est provoquée par un travail de segmentation et de distribution des noms : au lieu de l'opposition Maillot-parasol / tchador-niqab nous avons maillot- tchador et parasol- niqab créant l'insolite tout en faisant allusion au maillot conçu spécialement pour les femmes portant le hidjab.

→ « *Extension de l'islam radicaliste.* »

Séquence 02 : « *Face à l'ampleur de la crise, le pouvoir enterre définitivement le méga-projet de...* »

... **Démocratie en Algérie.**
Trop coûteux! »

- **Support** : « Face à l'ampleur de la crise »
- **Signal** : « méga-projet de démocratie »
+ « trop coûteux ! »
+Points de suspension et l'espace

Le journaliste fait une comparaison ironique en faisant un rapprochement insolite entre le projet de la police des plages et celui de la démocratie. Ce sous-titre à la différence des autres ne peut être interprété qu'après la lecture du billet. Ce n'est pas le projet de démocratie qui coûte cher mais son contraire : le projet de la police qui est anti-démocratique, réprimant

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

les libertés individuelles, qui coûte cher ; cherté que le journaliste a explicité à travers les tenues qui seront importées. Par là le journaliste dénonce et pointe du doigt l'attitude absurde des autorités qu'en temps de crise, elle dépense de l'argent dans des projets insignifiants.

→ « *Le pouvoir gaspille de l'argent dans des projets anti-démocratiques.* »

Séquence 03 : « Les gens s'inquiètent du fait que le porte-parole des imams algériens – je ne savais même pas que cette fonction officielle existait – ait suggéré fortement la mise en place rapide d'une police des mœurs sur nos plages, afin qu'en soient bannies les femmes aux tenues légères et affriolantes qui sont, comme tous les porte-parole enturbannés le savent, à l'origine de tous les problèmes de sécurité de la terre algérienne, sans compter les coups sévères que leurs bikinis portent au plan Delphine et à son efficacité en termes de noyades et de bilans de fin de saison. Les gens sont impayables de s'offusquer ainsi des paroles de ce... porte-parole. »

- **Support :** « à l'origine de tous les problèmes de sécurité de la terre algérienne »
- **Signal :** « comme tous les porte paroles enturbannés le savent »
+« sans compter... de fin de saison.»
+« Les gens sont impayables de s'offusquer ainsi des paroles de ce porte... porte-parole. »

Par le biais de l'expression modalisatrice « comme tous les porte paroles enturbannés le savent » référant aux portes parole des imams désignés métaphoriquement par l'adjectif « enturbannés » - certains d'entre eux portent un turban enroulé autour de la tête- le journaliste leur attribue les propos : « les femmes sont à l'origine de tous les problèmes de sécurité de la terre algérienne », et en même temps se distancie de ces propos par l'expression modalisatrice et représente ces imams comme des gens ayant un raisonnement absurde par le commentaire ironique : « Les gens sont impayables de s'offusquer ainsi des paroles de ce... porte-parole.».

L'usage des points de suspension est un signe d'hésitation du journaliste cherchant les mots adéquats pour désigner sa cible : le porte parole des imams. L'absurdité des propos des imams est encore soulignée par le journaliste lorsqu'il feint de présenter un argument allant appuyer leur raisonnement : « les femmes sont à l'origine des tous les problèmes de sécurité », par la locution adverbiale « sans compter » qui introduit de fait un contre argument

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

caricaturant davantage les accusations à l'encontre des femmes, en les présentant comme les responsables de l'échec du plan Delphine (Dispositif lancé par la Gendarmerie nationale pour renforcer la sécurité durant la saison estivale) et donc des noyades enregistrées. Ce contre argument constitue un sous-entendu ironique : Au lieu de chercher les défaillances dans le système de sécurité et combler les lacunes du dispositif, qui sont les causes véritables de l'insécurité, on s'en prend aux femmes les accusant d'être à l'origine de tous les problèmes.

→ « *Occupez-vous des véritables problèmes de sécurité.* »

Séquence 04 : « Faut se réveiller, les amis ! Le débat en haut, dans le Palais, ne tourne déjà plus autour de cette question vieillotte de savoir s'il faut ou non une police des plages. C'est dépassé ! Là-haut, on discute ferme de la tenue de cette future police. Le débat fait rage.

- **Support :** Le débat en haut (...) police des plages. »
- **Signal :** nos connaissances sur le traitement de cette question
 - +« C'est dépassé ! »
 - + « Le débat fait rage »
 - +Nos connaissances sur l'actualité

L'affirmation du journaliste que la proposition de la création d'une police des mœurs est acceptée, est selon nos connaissances sur le sujet est fausse. Il s'agit d'une ironie par contre-vérité, laquelle est aussi marquée par les expressions intensificatrices : c'est dépassé ! le débat fait rage. Hakim Laâlam fait comme si cette proposition est acceptée et imagine la tenue d'un débat vif autour de la direction de la future police.

→ « *Dans le palais, on veut attirer notre attention sur des choses sans intérêt.* »

Séquence 05 : « Faut-il une police entièrement masculine ? Ou alors doit-on mettre sur pied des brigades mixtes qui sillonneraient nos plages ? Et dans le cas où la mixité s'imposerait comme une nécessité, les femmes inspectées «vestimentairement» sur une plage pouvant exiger de l'être par une inspectrice et pas par un inspecteur palpeur, alors, que devra porter cette policière du maillot ? Un pantalon ? Un maillot-Tchador intégral ? Il serait faux de penser qu'il s'agit là de questions subsidiaires. Il y a des affaires de gros sous là-dessous. »

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

- **Support** : l'ensemble des questions. « Il serait faux de penser qu'il s'agit là de questions subsidiaires »
- **Signal** : « Il y a des affaires de gros sous là-dessous »

Cette séquence est mise sous le signe du dialogue interlocutif où le journaliste anticipe les questions du lecteur : « il serait faux de penser qu'il s'agit là de questions subsidiaires. » Les questions imaginées par le journaliste lors de ce « débat fictif » autour de la création de cette police ont une portée ironique. L'ironie réside dans le choix même de ces questions, car elles sous-entendent et cristallisent des enjeux cachés : « Il y a des affaires de gros sous là-dessous ». Par là, le journaliste affirme que la création de cette police et les modalités de sa gestion (les questions que les concepteurs se posent) sont motivées par des gains d'argent.

→ « *les questions qui viendront à se poser dans le cas d'une radicalisation générale seraient subsidiaires* »

Séquences 06 : « Si l'option du maillot-Tchador est retenue, ira-t-on vers un fournisseur ayant pignon sur rue, comme Speedo ou Adidas ? Ou alors empruntera-t-on les chemins sinueux et sablonneux du gré à gré ? Plus compliqué encore. Lors de la verbalisation d'une mécréante estivante portant –Allah Yestar ! – un bikini, doit-on lui intimer l'ordre de se rhabiller aussitôt et de quitter la plage, ou alors lui fournira-t-on sur-le-champ une tenue islamique en conformité avec la morale sablière en terre de piété aoûtienne ? »

- **Support** : l'ensemble des interrogations
- **Signal** : « plus compliqué encore »
 - +« les chemins sinueux et sablonneux »
 - +« mécréante estivante...Allah Yestar ! »
 - +« morale sablière en terre de piété aoûtienne »

Le signal « plus compliqué encore » agit rétroactivement sur ce qui le précède : « Si l'option du maillot-Tchador est retenue, ira-t-on vers un fournisseur ayant pignon sur rue, comme Speedo ou Adidas ? Ou alors empruntera-t-on les chemins sinueux et sablonneux du gré à gré ? » et dévoile le présupposé selon lequel : trancher sur cette question est compliqué pour le « palais » référant au gouvernement, ce qui indique qu'il a des penchants pour le marché du gré à gré. Celui-ci a une connotation péjorative : il renvoie à l'opacité des

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

transactions comme le souligne les expressions « chemin sinueux et sablonneux ». L'ironie de ce présumé est aussi marquée par l'absurdité de la question : « *L'intention communicative d'une question ironique n'est ni l'interrogation, ni la réponse, qui n'a en fait aucun intérêt. Ce qui est communiqué est en réalité l'inférence faite à partir de l'absurdité de la question.* ».

Ce signal agit encore mais sur ce qu'il introduit en présentant comme « encore plus compliqué » une situation pour le moins absurde, dans laquelle on s'interroge sur l'expulsion des femmes en bikini sur la plage ou bien non, on leur fournissant une tenue de substitution. Cette exagération caricaturale dans l'imagination de « situations problématiques » est démasquée comme ironique par l'emploi d'expressions du domaine religieux que le journaliste combine avec d'autres mots du domaine de « la saison estivale » créant un effet de dérision : « mécréante estivante », « morale sablière en terre de piété aoûtienne » qu'accentue l'exclamation : « Allah Yestar ! » par laquelle il feint d'être à son tour outré des tenues des femmes sur la plage, comme le sont les instances religieuses.

→ « *Tout est prétexte à morale pour les extrémistes* »

Séquence 07 : « Auquel cas, là aussi, il faudra régler cet autre problème ; quelle entreprise retenir pour fournir les tenues de substitution respectables et conformes aux normes D. Z. ? » Mais l'argent, les contrats et les soumissions cachetées, semi-cachetées ou ouvertes, ainsi que les séances de délibération autour de la délivrance des marchés, ce n'est pas tout. »

- **Support :** « semi-cachetées ou ouvertes »
- **Signal :** Nos connaissances partagées

Le fait que le journaliste parle de soumissions « semi cachetées ou ouvertes » implique et présuppose l'existence du marché illégal : le gré à gré

→ « *Le gouvernement a eu recours au gré à gré.* »

Séquence 08 : « Au fond, ce qui se joue en ce moment est autrement plus stratégique. Nos plages, à l'avenir, Inchallah Ya Rabbi, seront-elles remises en concession, mais cette fois-ci à parts égales entre Daesh et Al-Qaïda ? De cette question, l'avenir de l'Algérie entièrement couverte de parasols noirs peut dépendre. Va dépendre. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue. »

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

- **Support** : « Inchallah Ya Rabbi »
- **Signal** : « remises en concession entre (...) Daesh et Al-Qaïda »

L'autre stratégie cachée imputée aux instances politiques et religieuses, en plus de celle de l'argent en jeu, est de vouloir à travers cette police des mœurs, ouvrir les portes à l'islamisme radical, au terrorisme représenté par : Daesh et Al-Qaïda. La feintise du journaliste est identifiée par le caractère complètement absurde de la prière : « Inchallah Ya Rabbi », soutenant ce projet du terrorisme. Ironie que confirme la comparaison caricaturale des femmes portant le niqab à des « parasols noirs ».

Nous avons aussi relevé dans la question rhétorique un présupposé par l'usage de « mais cette fois-ci » dans : « seront-elles remises en concession, mais cette fois-ci à parts égales entre Daesh et Al-Qaïda ? » qui présuppose qu'avant « nos plages » n'étaient pas remises en concession à part égale, c'est-à-dire que les plages étaient réparties entre d'un côté les « religieux » et de l'autre le reste de la population, mais dorénavant avec la venue de cette police des mœurs qui va, selon le journaliste, ouvrir les portes à l'intégrisme et au terrorisme, « nos plages » seront réparties entre les terroristes uniquement : Daesh et Al-Qaïda puisqu'elle, la police des mœurs, aura transformé toute la population en terroristes, d'où cette métaphore du journaliste « l'Algérie entièrement couverte de parasols noirs ». Hakim Laâlam termine sur une prévision.

→ « *Cette police des mœurs, sous couvert de préserver les valeurs et les mœurs, va semer les graines du terrorisme.* »

La spécificité de ce billet à la différence des autres est que le sous-titre ne traite pas d'un autre évènement de l'actualité, il ne constitue qu'un commentaire ironique sur l'article. La titraille est homogène.

Dans la titraille, on retrouve deux connivences : cynique dans le titre dévalorisant l'habille islamique et critique dans le sous-titre concernant les priorités d'investissement du gouvernement.

Le billet met en exergue les stéréotypes et les stigmatisations des instances religieuses extrémistes dont sont victimes les femmes. Hakim Laâlam saisit leur discours et le met à profit.

Les connotations du domaine religieux sont importantes, mais ces connotateurs seront

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

aussi rangés dans les connotations axiologiques trahissant une évaluation du journaliste : « mécréante estivante, parasol-niqab, piété aoutienne, morale sablière ». Par là, invitant le lecteur à une connivence aussi bien critique que de dérision : l'extrémisme des instances religieuses. De même, les instances politiques ne sont pas épargnées. Les allusions au marché noir sont à chaque coin du billet et la critique de leurs mesures sécuritaires concernant le plan Delphine.

Le billet est donc traversé par un discours politico-religieux, et aussi un discours du « peuple » : les particularismes lexicaux : « vestimentairement ». S'ajoutent aussi les connotations socioculturelle : « Inchallah-Ya-Rabbi, Allah Yestar ».

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

Synthèse

Notre analyse nous a permis de dégager l'ensemble des procédés de l'ironie dont a usé le journaliste. Ceux-ci sont classés d'abord en verbaux et non verbaux puis partagés entre typographie, contexte, les figures de rhétoriques, l'implicite, l'hétérogénéité linguistique et les procédés descriptifs :

Procédés de l'ironie		Mécanismes
Non-verbaux	Les signes typographiques	-Point d'exclamation -Points de suspension -Guillemets -Espace
	Contexte	-Situationnel -Divers types de connaissances
Verbaux	rhétorique	-Hyperbole -Caricature -Modalisation
	L'implicite	-Présumé -Sous-entendu -Allusion -Modalité interrogative
	Hétérogénéité linguistique	-Du code
		-Du sous-code
Procédés descriptifs	-L'absurde -L'insolite -Le paradoxe	

Ces différents types de procédés se retrouvent dans tout le corpus et ne sont pas réservés à un seul billet et donc à une thématique particulière. Les procédés typographiques sont l'outil privilégié de Hakim Laalam, que ce soit dans la titraie ou dans le corps du billet.

Chapitre II : Cadre pratique de la recherche

Dans la titraille, le journaliste recourt à l'exclamation et à l'espace pour que dès le début de l'article, le lecteur soit impliqué. Ces signes combinent l'ironie aux procédés descriptifs : l'absurde dans le sous-titre du billet 01, l'insolite dans le titre du billet 02 et le paradoxe dans le sous-titre du même billet. Dans le billet 03, l'absurde est dans le titre et le paradoxe dans le sous-titre ; dans le quatrième billet, paradoxe aussi bien dans le titre que dans le sous-titre. Enfin dans le cinquième billet, l'idée de l'absurde est créée dans le titre, et dans le sous-titre, c'est l'idée de l'insolite. Ces différents types de procédés créent la surprise et l'inattendu.

Les procédés rhétoriques : hyperbole du positif est utilisé par le journaliste afin de prétendre vanter les mérites de sa cible, c'est ce que nous avons pu apercevoir dans le billet 01, l'hyperbole du négatif, permet quant à elle de dénoncer, comme dans le cas du billet 01, l'hyperbole du positif comme ironique, ou encore de prétendre blâmer la victime (le citoyen), ce qu'on a vu dans le quatrième billet. De même que le recours au langage familier traduit la forte implication du journaliste dans son écrit et du même coup, l'implication du lecteur. Le journaliste s'offusque et s'indigne de certains faits dans le registre familier ou encore dans la langue maternelle en raison de sa charge sémantique. Quant à la modalisation, elle est utilisée pour se distancier des propos tenus et les attribuer à d'autres personnes.

L'implicite qui se répartit en présupposé, sous-entendu et l'allusion, est utilisé pour référer à des faits passés qui servent au journaliste d'argument pour détruire sa cible. La référence aux antécédents d'Ouyahia se fait par l'allusion, à l'immobilier de Saadani se fait par sous-entendu ou encore l'existence du marché illégal en Algérie qu'il marque par le présupposé.

Conclusion générale

Conclusion générale

Arrivée au terme de ce travail et avant de le conclure, il est nécessaire de faire un bref rappel de notre problématique : Comment fonctionne l'ironie dans les billets d'humeur de Hakim Laâlam ? Quelles formes prend-elle ? Quelle est son fonction ?, questionnement auquel nous avons répondu en émettant deux hypothèses : l'ironie est invoquée comme discours social et l'ironie invoquée comme discours persuasif, dont le journaliste a recours afin de changer la façon de penser du lecteur et le faire adhérer à son idéologie en créant diverses connivences.

Nous nous sommes attachée tout au long de ce travail à ne pas dévier de notre problématique en nous appliquant à décrire le fonctionnement de l'ironie en termes de support et de signal, ce qui nous a permis de faire ressortir les procédés ironiques utilisés que nous avons répartis dans des catégories relevant du matériau investi (verbal et non verbal), d'analyser l'ironie et enfin de saisir le sens caché.

Il en ressort de notre analyse que le fonctionnement de l'ironie chez Hakim Laâlam tient pour une bonne part des savoirs partagés : à commencer par l'hétérogénéité linguistique, qu'elle relève du code, alternance entre l'arabe et le français, ou bien du sous code, alternance entre français standard et familier, visant à se rapprocher du lecteur et à se donner une légitimité d'un homme faisant partie de la société, conscient de ses enjeux et de ses défis, apte à la représenter et à en être le porte-parole. L'hétérogénéité linguistique participe dans la construction de l'ironie dans *Pousse avec eux !* Aussi, Hakim Laâlam renforce la connivence linguistique et culturelle avec le lecteur en lui parlant dans le langage de l'ironie, qu'il comprend et dans lequel les imaginaires sont forgés. Le recours à des données de l'histoire de l'Algérie, à des représentations et à des stéréotypes sociaux en usant de métaphores ou de comparaisons pour accrocher et rendre son propos plus efficace : la charge sémantique que l'hétérogénéité linguistique apporte joue un rôle fondamental dans l'inscription du billet dans une dynamique culturelle très forte. Ceci donne au billet un caractère foncièrement social, réflecteur de la société.

Par le biais de l'ironie, Hakim Laâlam critique, raille, tourne en dérision mais surtout dénonce aussi bien les prises de décision relevant de la sphère politique, religieuse ou économique. Il décortique les moindres faits de l'actualité et fait en sorte de révéler des vérités et des intentions cachées. Ses billets d'humeurs sont un foisonnement de plusieurs événements, qu'il fait circuler à travers un procédé d'implication : l'allusion et le sous-entendu. Un procédé qui permet, comme nous l'avons vu, de passer du récit théologique à l'histoire de l'Algérie. L'ironie

Conclusion générale

chez Hakim Laâlam repose sur cette mémoire commune, sur un ensemble de valeurs partagées sur lesquelles il s'appuie pour dénoncer le comportement des politiciens, à l'exemple de Louisa Hanoune, Sellal, Ouyahia ou encore les hommes du parti au pouvoir. Les instances religieuses y sont passées aussi.

Tantôt le journaliste endosse un ethos de défenseur des libertés individuelles et collectives, tantôt endosse un ethos de provocateur iconoclaste par la pratique d'une ironie qui se combine avec des procédés descriptifs tels l'insolite, l'absurde ou encore le paradoxe. Ceux-ci sont surtout réalisés par la mise en scène typographique en particulier l'espace, que nous avons relevé comme une spécificité de Hakim Laâlam.

Tous les billets de Hakim Laâlam sont écrits sur le mode ironique, comme nous avons pu l'apercevoir tout au long de l'analyse, ce qui fait que l'ironie est très présente et avec des formes très variées. Celles-ci sont propices à l'actualisation de diverses connivences avec le lectorat. En effet, le lecteur est sans cesse interpellé, invité ou même contraint à entrer dans une complicité avec le journaliste. Hakim Laâlam varie les tonalités, du rire à la critique en passant par la dérision et parfois le cynisme.

Par ailleurs, nous avons constaté que *Pousse avec eux !* tout en s'inscrivant dans le sillage du genre du commentaire, ne se restreint pas à sa fonction première qui est celle de commenter les événements de l'actualité, il la transcende, l'ironie devient carrément une démarche persuasive, une stratégie discursive.

Le choix de cette stratégie parmi tant d'autres se justifie par la volonté d'agir sur le lecteur en partageant son mode discursif de prédilection, l'ironie. Ce choix s'explique aussi par la capacité de l'ironie à avoir de l'effet, à ne pas laisser indifférent le lecteur en le faisant participer à la construction du sens. En effet, le lecteur est plus enclin à adhérer à une opinion qu'il a lui-même déduite. L'ironie procure une satisfaction et un plaisir, le plaisir de la connivence. Elle est une stratégie de captation et de séduction du lectorat. Hakim Laâlam use de l'ironie pour asseoir son idéologie politique d'éternel opposant au pouvoir.

Par cette synthèse de nos résultats, on peut dire que nos deux hypothèses se sont confirmées : l'ironie dans *Pousse avec eux !* fonctionne sur le mode de l'interdiscours, elle est un discours social actualisant et jouant avec la mémoire discursive. L'ironie par cette mise en scène particulièrement implicite du lecteur, sert de stratégie persuasive et entraîne le lecteur dans l'idéologie du journaliste.

Conclusion générale

Pousse avec eux !, un billet habité par le discours social, en créant une communauté discursive autour de cette *manière de parler* (l'ironie). Elle est utilisée pour rire de ce qui est drôle et de ce qui est tragique. C'est un mode d'expression ancré dans la réalité algérienne. Ceci donne au billet un caractère culturel.

Notre modeste analyse nous entraîne vers de nouveaux questionnements et de nouvelles ambitions : s'appuyant sur ces premiers résultats, nous souhaiterions, dans nos recherches futures, élargir notre corpus et approfondir la réflexion sur l'ironie en l'inscrivant dans la sphère culturelle algérienne et en la mettant en contraste avec un autre corpus, ce qui pourrait mieux faire ressortir la spécificité de l'ironie algérienne et délimiter les frontières culturelles du langage ironique. La diversité des formes de l'ironie mérite une étude poussée que nous souhaiterions mener dans le domaine de l'analyse du discours et contribuer ainsi de notre mieux dans le monde de la recherche.

Références bibliographiques

❖ Ouvrages

Agnes, Y. (2015). *Manuel de journalisme : L'écrit et le numérique*. Paris : La Découverte.

Antoine, F., Dumont J.-P., Grevisse, B., Marion, Ph. et Ringlet, G. (1995). *Écrire au quotidien. Pratiques du journalisme*. Louvain-la-Neuve: Evo-Communication.

Berrendonner, A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Minuit.

Boyer, H (2003). *De l'autre côté du discours*. Paris : L'Harmattan.

Broucker, J. (1995). *Pratiques de l'information et écritures journalistiques*. Paris : CFPJ.

Charaudeau, P. (1997). *Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social*. Paris : Nathan.

Charaudeau, P. (2005). *Les médias et l'information: L'impossible transparence du discours*. Bruxelles : De Boeck.

Ducrot, O. (1984). *Le Dire et le Dit*. Paris : Minuit.

Fillière, C. (2011). *L'esthétique ironique de Leopoldo AlasClarín*. Madrid : Casa de Velázquez.

Grevisse, B. (2008). *Écritures journalistiques: Stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*. Bruxelles : De Boeck.

Halba, E-M. (2008). *Petit manuel de stylistique : Avec exercices et corrigés*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Maingueneau, D. (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Évreux.

Maingueneau, D. (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.

Maingueneau, D. (2005). *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin. Hachette.

Maingueneau, D. (2007). *Linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Armand Collin.

Martin-Lagardette, J-L. (1994). *Guide de l'écriture journalistique. Écrire, informer, convaincre*. Syros.

Mercier-Leca, F. (2003). *L'ironie*. Paris : Hachette.

Montant, H. (1995). *Commentaires et humeurs : Billets, éditoriaux, critiques, pamphlets, chroniques, échos...* Paris : CFPJ.

Penjon, J. (2005). *Trop c'est trop: études sur l'excès en littérature*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelles.

❖ Article ou chapitre tirés d'un ouvrage collectif

Bres, J. (2012). Énonciation et dialogisme : un couple improbable ?. In L. Dufaye et L. Gournay (Ed.), *Benveniste après un demi-siècle. Regards sur l'énonciation aujourd'hui*, 3-24. Paris : Ophrys.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2013). L'ironie : problèmes de frontière et étude de cas. Sarkozy face à Royal (2 mai 2007). In M. D. Vivero García (Ed), *Frontières de l'humour*, 27-62. Paris : L'Harmattan.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2015). Entre Babel et Humpty Dumpty : peut-on "définir" l'ironie?, In M. Farhat (Ed), *Humour et identités dans l'espace public : nouveaux sentiers*, 91-117. Gafsa.

❖ Articles de revue

Adam, J-M. (1997). Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite, *Pratiques*, (n° 94), 3-18. Consulté le 15 septembre 2015. URL: http://pratiques-cresef.fr/p094_ad1.pdf

Catarig, A-T. (2010). Le billet d'humeur-une approche interculturelle. *Philologia*, LV (n°1), 163-180. Consulté le 6 mars. URL : <http://www.diacronia.ro/en/indexing/details/A15531>

Charaudeau, P. (1995). Ce que communiquer veut dire, *revue des sciences humaines*, (n°51). Consulté le 20 avril 2016. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-que-communiquer-veut-dire.html>

Charaudeau, P. (2006). Des Catégories pour l'Humour ?, *Questions de communication*, 19-41. Consulté le 13 janvier 2016. URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/7688>

Charaudeau, P. (2001). Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle, *Analyse des discours : Types et genres*, 45-73. Consulté le 1 janvier 2016. URL: www.tau.ac.il/~adarr/index.files/.../Charaudeau_visees_discursive.doc.

Dahlet, V. (1998). La ponctuation et les reprises de l'indicible, *Linx*, (n° 10), 21-29. Consulté le 4 avril 2016. URL : <http://linx.revues.org/952> ; DOI : 10.4000/linx.952

Derradji, Y. (2004). La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ?, *les Cahiers du SLADD*, (n°02), 15- 24.

Culioli, A. (1974). A propos des énoncés exclamatifs, *Langue française*, (n° 22), 6-15. Consulté le 19 mai. URL : http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1974_num_22_1_5671

Durrer, S. (2001). De quelques affinités génériques du billet, *Semen*. Consulté le 19 décembre 2015. URL : <http://semen.revues.org/2600>

Eggs, E. (2009). Rhétorique et argumentation : de l'ironie, *Argumentation et Analyse du Discours*, 1-15. Consulté le 16 janvier 2016. URL : <https://aad.revues.org/219>

Günay, V. (2004). L'Analyse de Discours et Dominique Maingueneau. *Revue de Linguistique*, 59-68. Consulté le 25 février 2016. URL: <http://www.journals.istanbul.edu.tr/iudilbilim/article/viewFile/1023017158/1023016418>

Kerbrat-Orecchioni, C. (1976). Problèmes de l'ironie, *Linguistique & Sémiologie*, (n°2), 10-46.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). L'ironie comme trope, *Poétique*, (n°41), 108-127.

Lugrin, G. (2001). Les ensembles rédactionnels: Multitexte et hyperstructure, *médiatiques*, 34-36.

Maingueneau, D. (2005). L'Analyse du discours et ses frontières, *Marges linguistiques*, (n° 9), 64-75. Consulté le 30 décembre. URL: <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/L-analyse-du-discours-et-ses-frontieres.pdf>

Maingueneau, D. (2012). Que cherchent les analystes du discours ?, *Argumentation et Analyse du Discours*. Consulté le 21 mars 2016. URL: <http://aad.revues.org/1354>

Sayad, A. (2011). Catégorisation générique et argumentation dans la presse algérienne, *Synergies Algérie*, (n°14), 123-133. Consulté le 3 avril. URL : <http://gerflint.fr/Base/Algerie14/sayad.pdf>

Seoane, A. (2015). Quand le Canard Enchaîné médite sans (vraiment) dire, *Semen*, (n°40), 1-13. Consulté le 23 février 2016. URL: <http://semen.revues.org/10423>.

Sperber, D & Wilson, D. (1978). Les ironies comme mentions, *Poétique*, (n°36), 399-412.

❖ Thèse :

Pichová, D. (2006). *La communication ironique dans "Le Roman comique" de Scarron : étude comparative avec "Don Quichotte" de Cervantes*. Thèse de doctorat, Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC).

Table des matières

Introduction générale	6
1. Préliminaires.....	7
2. Présentation du sujet.....	8
3. Problématique.....	9
4. Hypothèses	10
5. Méthodologie	10
6. Présentation du corpus	11
7. Motivations et objectifs.....	11
8. Plan et organisation du travail.....	12
Chapitre I : Cadre théorique de la recherche	13
Introduction	14
I. Domaine de la recherche	15
1. L'analyse du discours.....	15
2. La sémio-pragmatique.....	16
II. Concepts méthodologiques	16
1. Le discours	16
2. Le discours journalistique	17
2.1. Le commentaire.....	18
2.1.1 Le billet	18
3. L'ironie	21
3.1. Pour une approche synoptique de l'ironie.....	21
3.1.1. Le tropologique	21
3.1.2. L'échoïque et le polyphonique	24
3.1.3. L'argumentatif.....	27
3.1.4. Le dialogique.....	28
3.2. Les moyens de l'ironie	29
3.2.1. Les non verbaux	29
3.2.1.1. Les signes typographiques	29

3.2.1.2. Le contexte	30
3.2.2. Les verbaux	30
3.2.2.1. Rhétorique	30
3.2.2.2. Hétérogénéité linguistique.....	30
3.2.2.3. L'implicite	31
3.2.2.4. Procédés descriptifs	31
4. L'inférence	33
4.1. Les lois du discours	33
4.2. Transgression des lois du discours	34
4.2.1. Compétence linguistique et paralinguistique	35
4.2.2. Compétence discursive.....	35
4.2.3. Compétence culturelle et idéologique	35
Chapitre II : Cadre pratique de la recherche	36
Introduction	37
I. Description du corpus.....	38
1. Péritexte du journal	40
2. Péritexte de la rubrique.....	40
2.1. Verbal	40
2.2. Non verbal	41
3. contexte d'apparition des billets.....	42
II. Identification et classification des signaux de l'ironie.....	44
4.1. Identification et description des signaux non verbaux de l'ironie.....	45
4.2. Identification et description des signaux verbaux de l'ironie	47
III. Analyse et interprétation inférentielle de l'ironie.....	52
1. Analyse du billet 01.....	53
2. Analyse du billet 02.....	60
3. Analyse du billet 03.....	67
4. Analyse du billet 04.....	74
5. Analyse du billet 05.....	83
Conclusion générale	92

Références bibliographiques	96
Tables des matières	101
Annexes	104

Annexes

Billet 01

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam



Boutef' un jour ! Boutef' toujours !

Sellal présent à Tunis pour la marche contre le terrorisme. Purée ! Encore la preuve flagrante que dès qu'il s'agit de terrorisme en Tunisie, des...

... Algériens sont directement impliqués.

Quoi ? Tata Louisa veut des élections anticipées ? Une autre personne aurait exprimé ce vœu que j'en aurais conclu à un complot ourdi contre notre beau, notre grand, notre riche, notre uni pays. Mais Tata, pas toi quand même ! Le monsieur est toujours en poste. Rappelle-toi ! Il a été élu pour un 4^e mandat. Mais si, tu sais bien ! Ce 4^e mandat pour lequel t'as autant sué, autant raclé ta gorge et éraillé ta belle voix grave à nous expliquer avec force moulinets des bras et des yeux que nous n'avions pas d'autres choix que de reconduire le monsieur au poste de commandement. Ah ! Voilà, je vois bien à ton regard que tu te souviens enfin. Tu ne peux donc pas nous demander aujourd'hui de voter de manière anticipée et de ranger le monsieur au placard ! Ça mettrait notre si cher pays en danger. Quels dangers ? Et c'est toi ma Tata préférée qui me poses cette question ? Rappelle-toi là encore tous les dangers que tu as agités sous notre nez tremblant de peur : la main

de l'étranger. Le printemps arabe frelaté et mixé dans les laboratoires du grand satan américain. Je n'ose croire qu'après avoir si bravement, si vaillamment défendu notre pays, avoir si courageusement fait barrage à toutes les tentatives mesquines et assassines de nous dicter une ligne de conduite, tu te rangeasses aujourd'hui aux côtés des déstabilisateurs. Non ! Je sais que tu ne le penses pas un seul instant. Le monsieur est en cours de mandat. Il doit aller jusqu'au bout. Et tu dois rester à ses côtés comme tu l'as été aussi constamment, aussi féroce, aussi assidument, aussi... aussi, mordant tous ceux qui évoquaient il y a quelques mois à peine, du bout de leurs lèvres, la possibilité d'une procédure d'empêchement, l'activation de l'article 88 et autres gadgets de la large panoplie déstabilisatrice dont dispose la perfide main de l'étranger. Non Tata ! Je ne te laisserai pas t'égarer en route, te renier ainsi. Ton combat a été tellement exaltant de soutien au monsieur qu'il ne mérite pas de finir ainsi, en lacs tortueux, en clapotis ridicules. Boutef' un jour. Boutef' toujours ! Hein, ma Tata ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

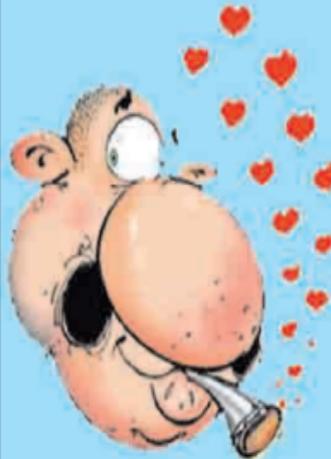
H. L.

Billet 02

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam



Encore un p'tit dernier pour la route, et après, juré promis, j'arrête !

Aperçu à Paris en train de faire des courses aux Galeries Lafayette, Saâdani a tenu aussitôt à préciser : «J'ai...

... transmis les tickets de caisse à Toufik !»

Ouyahia qui demande à Sellal de ne plus mentir à ce peuple, avouez tout de même que c'est l'art de l'autodérision porté à son summum, élevé aux cimes du génie ! J'ose juste espérer que mon H'mimed adoré était en face d'un miroir lorsqu'il a prononcé cette phrase historique, en passe de devenir culte. Il faut arrêter de mentir à ce peuple ! Oui ! Mais quand faut-il arrêter, ya Si Ahmed ? Avant ou après ta 3 456^e nomination au poste de ministre de la Justice, de chef du gouvernement, de super-ministre d'Etat ou de ta 3 457^e mise en réserve de la république super-menteuse ? Mais non, je ne cherche pas de poux dans les têtes aujourd'hui dégarnies, pour certaines même blanchies sous terre des cadres injustement emprisonnés, lorsque je pose cette question. C'est juste que j'aime la précision. Et donc, je souhaiterais savoir quand exactement le top-départ va être donné à ce «message» de mensonge auquel tu viens d'appeler. Ah ! Ben oui ! Je n'aimerais pas être pris de court, rater ce moment magique, passer pour une buse qui dormait alors que sous l'impulsion de celui qui n'a jamais menti à ce peuple durant toute sa carrière, le régime a enfin décidé d'arrêter «lek'dheb». Mais par-dessus tout, j'aimerais tant savoir pourquoi c'est maintenant qu'il faut enfin

dire la vérité au peuple, et pas une heure avant ? Cette question, je ne peux la poser qu'à H'mimed, nouveau MTM, Maître du Temps des Menteurs. Lui doit savoir pourquoi la vérité, c'est maintenant. Il l'a décrété, donc, il salt. Donc, il a reçu un signal. Donc, il a eu une révélation. Donc, il a été mandaté. C'est beau, mais c'est en même temps troublant. Confier à un homme, un seul homme le pouvoir d'ordonner à toute la tribu d'arrêter de mentir ! Plus troublant encore ! Lorsque Si Ahmed annonce que le temps du mensonge est terminé, est-il en train de dire la vérité ou ment-il ? Comment croire quelqu'un qui a été le pivot d'un système basé sur le mensonge lorsqu'il revient drapé dans une belle chemise blanche amidonnée nous jurer que «lek'dheb, c'est terminé» ? Faut-il se fier à la couleur de la chemise ? A celle des poils de plus en plus blancs de sa moustache ? Ou à son proverbial sourire Tantra lorsqu'il menace de sortir des chiffres à l'appui de sa théorie. Et puis question suprême : H'mimed nous balancera-t-il les mêmes chiffres ayant déjà servi du temps du mensonge pour défendre sa nouvelle théorie sur la vérité ? Statistiquement, de combien les instituts de sondage dont nous ne disposons pas encore créditent-ils le vrai-faux Ouyahia ? Et puis, me croirez-vous si je vous dis que là, maintenant, il est temps d'arrêter d'écrire, et de lire et de vous mettre résolument à fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue ?

H. L.

Billet 03

POUSSE AVEC EUX !

Non à la double peine contre nos frères ! Solidarité avec zawaliya !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
[@hakimlaalam](https://twitter.com/hakimlaalam)

Le joueur de foot Slimani arrosé avec du champagne à l'issue d'un match. C'est une honte ! Un scandale ! A-t-on idée de...

... gaspiller ainsi ce breuvage !

Arrêtez de vous plaindre, de gémir et de vous lamenter sur le fait que vous allez bientôt raquer, cracher dans le bassinnet avec cette histoire de taxe d'habitation généralisée. C'est de l'égoïsme citoyen ! Vous ne pensez qu'à votre petite pomme et à cette feuille brun-roux sur laquelle figure une modeste somme en dinars. Avez-vous songé une seconde à vos compatriotes qui, en plus de la lourde charge de vous gouverner, doivent payer deux taxes d'habitation ? Ici et là-bas ? Et là-bas, je vous le signale, ils paient en devises, les pòvres ! Non ! Il faut absolument vous départir de cette position victimaire et sortir de ce cercle nombrilliste. Nous comptons parmi nous des malheureux « nommés » aux postes de commande de ce pays et aujourd'hui frappés par la double peine, la double imposition par taxe d'habitation interposée. C'est une profonde injustice ! La LFC, la loi de finances complémentaire, montre là clairement ses carences, ses incohérences et son manque de « professionnalisme ». Comment le législateur financier qui l'a conçue, cette LFC, n'a-t-il pas pensé au cas de figure de Ammar Saâdani obligé, contraint au corps de payer deux taxes d'habitation dans deux monnaies ? Enfin... dans deux monnaies, façon de parler, bien sûr ! Allons-nous rester ainsi, les bras croisés face à cette situation injuste ? Ne sommes-nous pas algériens, que diable ? Ne nous connaît-on pas partout dans le monde pour notre sens de la solidarité ? De la solidarité agissante ? Alors, agissons frères et sœurs ! Et venons en aide à nos compatriotes frappés par la double taxe d'habitation. Lançons à tous les niveaux, dans nos villes et villages, dans les douars les plus reculés, des souscriptions pour ramasser le plus d'argent et aider nos frères de là-haut à régler leurs taxes d'habitation. Surtout celle en euros, en dollars ou en pounds. Et si ça ne suffit pas, n'hésitons pas ! Refaisons le coup de Ben Bella. Exhortons nos femmes, nos sœurs, nos mères, nos compagnes, toutes les femmes valeureuses et solidaires que compte ce pays à hypothéquer leurs bijoux au profit d'une caisse entièrement dédiée au paiement des taxes d'habitation de Ammar El Drabki et de ses compagnons d'infortune. Montrons que dans les moments difficiles, dans les temps de crise et d'injustice fiscale, l'Algérienne et l'Algérien savent être à la hauteur des enjeux. Et surtout, j'insiste là-dessus, n'oublions pas une chose, dans notre élan de solidarité formidable : prenons le soin, parce qu'en plus, ce n'est pas imposable, de fumer du thé et de rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.



Billet 04

POUSSE AVEC EUX !

L'extraordinaire fable de la note qui tua le paradis !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
[@hakimlaalam](https://twitter.com/hakimlaalam)

Barack Obama dénonce les chefs d'Etat africains qui gouvernent leurs pays à vie. Purée ! Heureusement que...

... nous ne sommes pas concernés !

Dans une note très sérieuse, rédigée sur du papier encore plus sérieux, avec l'en-tête sévère de l'hyper-sérieux Sellal, le Premier ministre instruit le gouverneur de la Banque d'Algérie de ne plus accepter de domiciliations bancaires dans les... paradis fiscaux ! Ya dini ! Donc, ça y est ! Nous venons de gagner la bataille et la guerre contre la corruption. Fallait juste y penser. Interdire par simple note les paradis fiscaux. Et c'est là que tu te demandes ce que foutent vraiment les autres dirigeants des autres pays de la planète. Pourquoi ils n'arrivent pas à gagner face au fléau des paradis fiscaux ? Alors que la solution était là, à portée de leur petite cervelle, dans ce royaume de « génies » qu'est l'Algérie. Une note, un bout de papier et hop ! Les méchants paradis fiscaux sont héroïquement défaits par l'Algérie triomphante. Sans même dépenser un sou dans la formation de limiers, de policiers et de gendarmes spécialisés dans le traçage et la traque internet de ces véritables filières mondiales d'évasion fiscale et de fonds. Alors que dans le même temps, Américains, Européens et autres mous du ciboulot foutent en l'air un fric fou à former pendant des années des inspecteurs capables de déceler dans des fichiers pourtant effacés des disques durs toute trace de transaction abritée aux îles Caïman ou à Singapour. Pourquoi diantre dilapider ainsi l'argent du contribuable lorsqu'une seule note, une petite directive suffit à faire rendre gorge à Antigua-Et-Barbuda, hein ? J'entends d'ici les pleurs et les lamentations de nos accros aux paradis fiscaux. Ils chialent tout leur saoul les temps anciens, ceux d'avant la note. Echeh, bandits ! D'ailleurs, y a pas qu'ici que ça pleure. Me parviennent aussi les larmes et les spasmes désespérés des banquiers de Monaco, des îles Vierges et d'Andorre réunis. Terrés au fond de leurs succursales, ils sont tétanisés par la teneur de la directive Sellal. Au G20, sommet qui s'est intéressé lors de sa dernière réunion, en plus du dossier grec, à la question des paradis fiscaux, on en est également convaincu : il y aura désormais un avant la note algérienne et un après. Grâce à l'Algérie, les paradis fiscaux auront vécu. Vive le seul paradis qui vaille que l'on prenne des risques pour lui : le paradis du rire gratuit, sans taux d'intérêt, sauf celui de se détendre les zygomatiques. Merci pour ce moment comme dirait Valérie ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

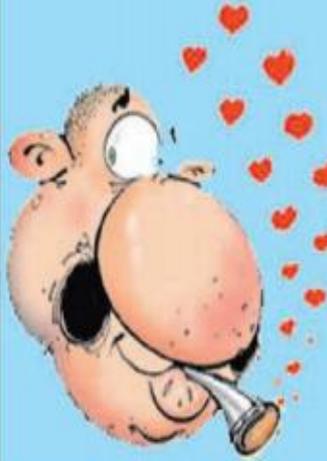
H. L.



POUSSE AVEC EUX !

Par **Hakim Laâlam**

hlaalam@gmail.com
[@hakimlaalam](https://twitter.com/hakimlaalam)



Maillot-Tchador ou Parasol-Niqab ?

Face à l'ampleur de la crise, le pouvoir enterre définitivement le méga-projet de...

... démocratie en Algérie.
Trop coûteux !

Les gens s'inquiètent du fait que le porte-parole des imams algériens – je ne savais même pas que cette fonction officielle existait – ait suggéré fortement la mise en place rapide d'une police des mœurs sur nos plages, afin qu'en soient bannies les femmes aux tenues légères et affriolantes qui sont, comme tous les porte-parole enturbannés le savent, à l'origine de tous les problèmes de sécurité de la terre algérienne, sans compter les coups sévères que leurs bikinis portent au plan Delphine et à son efficacité en termes de noyades et de bilans de fin de saison. Les gens sont impayables de s'offusquer ainsi des paroles de ce... porte-parole. Faut se réveiller, les amis ! Le débat en haut, dans le Palais, ne tourne déjà plus autour de cette question vieillotte de savoir s'il faut ou non une police des plages. C'est dépassé ! Là-haut, on discute ferme de la tenue de cette future police. Le débat fait rage. Faut-il une police entièrement masculine ? Ou alors doit-on mettre sur pied des brigades mixtes qui sillonneraient nos plages ? Et dans le cas où la mixité s'imposerait comme une nécessité, les femmes inspectées «vestimentairement» sur une plage pouvant exiger de l'être par une inspectrice et

pas par un inspecteur palpeur, alors, que devra porter cette policière du maillot ? Un pantalon ? Un maillot-Tchador intégral ? Il serait faux de penser qu'il s'agit là de questions subsidiaires. Il y a des affaires de gros sous là-dessous. Si l'option du maillot-Tchador est retenue, ira-t-on vers un fournisseur ayant pignon sur rue, comme Speedo ou Adidas ? Ou alors empruntera-t-on les chemins sinueux et sablonneux du gré à gré ? Plus compliqué encore. Lors de la verbalisation d'une mécréante estivante portant –Allah Yestar ! – un bikini, doit-on lui intimer l'ordre de se rhabiller aussitôt et de quitter la plage, ou alors lui fournira-t-on sur-le-champ une tenue islamique en conformité avec la morale sablière en terre de piété aoûtienne ? Auquel cas, là aussi, il faudra régler cet autre problème ; quelle entreprise retenir pour fournir les tenues de substitution respectables et conformes aux normes D. Z. ? Mais l'argent, les contrats et les soumissions cachetées, semi-cachetées ou ouvertes, ainsi que les séances de délibération autour de la délivrance des marchés, ce n'est pas tout. Au fond, ce qui se joue en ce moment est autrement plus stratégique. Nos plages, à l'avenir, Inchallah Ya Rabbi, seront-elles remises en concession, mais cette fois-ci à parts égales entre Daesh et Al-Qaïda ? De cette question, l'avenir de l'Algérie entièrement couverte de parasols noirs peut dépendre. Va dépendre. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.